

COI Focus

RWANDA

L'homosexualité

30 octobre 2019

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et il a été rédigé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Liste des sigles utilisés..... | 3 |
| Introduction | 4 |
| 1. Cadre juridique et institutionnel..... | 6 |
| 1.1. Législation | 6 |
| 1.1.1. Lois condamnant l'homosexualité | 6 |
| 1.1.2. Lois accordant des droits aux homosexuels | 7 |
| 1.2. Actions judiciaires..... | 8 |
| 1.2.1. A l'encontre d'homosexuels..... | 8 |
| 1.2.2. A l'encontre d'auteurs de violences homophobes | 8 |
| 1.3. Attitude des forces de l'ordre..... | 9 |
| 1.3.1. A l'encontre d'homosexuels..... | 9 |
| 1.3.2. A l'encontre d'auteurs de violences homophobes | 11 |
| 2. Climat social | 12 |
| 2.1. Attitude de la société | 12 |
| 2.1.1. Représentations sociales de l'homosexualité | 12 |
| 2.1.2. Position et rôle des médias | 14 |
| 2.1.3. Violences homophobes | 15 |
| 2.1.4. Atteinte aux droits | 16 |
| 2.2. Visibilité | 20 |
| 2.2.1. Liberté d'expression..... | 20 |
| 2.2.2. Lieux de rencontre..... | 21 |
| 2.2.3. Associations..... | 22 |
| 3. Contexte socio-politique..... | 26 |
| 3.1. Situation générale du pays..... | 26 |
| 3.2. Position des acteurs politiques..... | 27 |
| 3.3. Position des acteurs religieux | 29 |
| Résumé | 31 |
| Bibliographie | 32 |

Liste des sigles utilisés

| | |
|----------|---|
| ANSP+ | Association nationale de soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA + |
| CERULAR | Centre for Rule of Law |
| CNLS | Commission nationale de lutte contre le SIDA |
| HDI | Health Development Initiative |
| HOCA | Horizon Community Association |
| HSH | Hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes |
| HRW | Human Rights Watch |
| IDS | Institute of Development Studies |
| IMRO | Ihorere Munyarwanda Organisation |
| JABFA | Joint Action for Bright Future Association |
| LGBT(IQ) | Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender/Transsexual (Intersex, Queer/Questioning) |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| RBC | Rwanda Biomedical Centre |
| RIFA | Rights for All Rwanda |
| TFAM | The Fellowship of Affirming Ministries |
| UHAI | UHAI - The East African Sexual Health and Rights Initiative |
| UNHCR | United Nations High Commissioner for Refugees |
| USAID | United States Agency for International Development |
| USDOS | United States Department of State |

Introduction

Dans le discours international sur les droits humains, on utilise actuellement le sigle LGBT (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres) pour désigner les minorités sexuelles. Ce sigle permet également de désigner les institutions, organisations et individus qui militent pour la défense de leurs droits.

Cependant, si l'ensemble des minorités sexuelles peuvent faire l'objet de pressions similaires dans un contexte donné, la situation de chacune d'entre elles n'est pas nécessairement semblable. Ainsi, les problématiques d'orientation sexuelle et d'identité de genre (masculin ou féminin) sont différentes. L'orientation sexuelle « renvoie à la capacité de chacun de se sentir attiré, émotionnellement, affectivement et sexuellement par des personnes d'un autre sexe ou du même sexe ou des deux sexes et d'entretenir des relations intimes avec elles » [traduction]¹. L'identité de genre « fait référence à l'expérience ressentie très profondément et individuellement par chaque personne comme étant son genre [masculin ou féminin], lequel peut ou peut ne pas correspondre au sexe assigné à la naissance. Cela recouvre la sensation personnelle du corps (ce qui peut impliquer, si c'est librement choisi, la modification de l'apparence corporelle ou des fonctions corporelles par voie médicale, chirurgicale ou par d'autres voies) et d'autres expressions du genre, en ce compris les vêtements, la façon de parler et les 'manières' » [traduction]².

La présente recherche s'intéresse essentiellement à la situation spécifique des homosexuels au Rwanda. Cependant, le Cedoca fera plusieurs fois référence au sigle LGBT qui englobe d'autres réalités mais qui est utilisé par un nombre important de sources consultées. De même, le terme « hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes » (HSH, ou en anglais : *men who have sex with men*, MSM), souvent utilisé dans un contexte académique ou épidémiologique, qui se focalise sur la pratique sexuelle plutôt que l'orientation sexuelle, est utilisé lorsque l'une ou l'autre source s'en sert. Par ailleurs, le terme « homosexuel » désigne tant les hommes que les femmes mais lorsqu'il s'agira d'insister sur la dimension spécifique de l'expérience des uns ou des autres, le Cedoca utilisera alors les termes « gay » et « lesbienne ».

Le Cedoca a également inclus dans ce COI Focus des informations au sujet de l'identité de genre au Rwanda, surtout lorsque celles-ci apparaissent dans le contexte plus large des droits des LGBT.

La recherche documentaire couvre la période de 2014 au 22 octobre 2019.

Ce COI Focus se compose de trois parties. La première partie examine la législation ayant trait à l'orientation sexuelle des personnes. Elle aborde également les actions judiciaires engagées par l'Etat de même que l'attitude des forces de l'ordre à l'encontre ou en faveur des homosexuels, en application ou non des dispositions légales existantes.

La deuxième partie concerne la situation des homosexuels dans la société rwandaise. Il s'agira, d'une part, de s'interroger sur les perceptions socioculturelles de l'homosexualité, sur l'état de la violence homophobe ainsi que sur les différences de traitement dont peuvent faire l'objet les homosexuels sur le plan socio-économique et, d'autre part, de s'intéresser à leur vie sociale notamment à travers l'existence de lieux de rencontre ou d'associations.

¹ "Refers to each person's capacity for profound emotional, affectional and sexual attraction to, and intimate relations with, individuals of a different gender or the same gender or more than one gender" : United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), 22/09/2010, [url](#)

² "Refers to each person's deeply felt internal and individual experience of gender, which may or may not correspond with the sex assigned at birth. It includes the personal sense of the body (which may involve, if freely chosen, modification of bodily appearance or function by medical, surgical or other means) and other expressions of gender, including dress, speech and mannerisms" : UNHCR, 22/09/2010, [url](#)

Le troisième chapitre décrit le contexte socio-politique général actuel et en particulier la position des autorités politiques et religieuses face à l'homosexualité.

Plusieurs sources signalent une grande discrétion, un tabou même autour de la sexualité et en particulier la sexualité non hétérosexuelle au Rwanda. Une étude académique rwandaise réalisée en 2015 fait état d'un « silence stratégique » de la part des autorités rwandaises autour de la question de l'homosexualité et de la situation des LGBT³. L'attention de la presse locale et internationale, du monde académique et même de la communauté LGBT internationale, semble dès lors être moins importante que celle consacrée à d'autres pays africains où la communauté LGBT est plus visible et où ces questions sont plus vivement débattues ou font l'objet de législation répressive.

Dans le cadre de cette recherche, le Cedoca a consulté la presse locale anglophone généralement considérée d'orientation très progouvernementale, notamment le journal *The New Times*, ainsi que la presse internationale. D'autres informations sont issues de publications d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales de défense des droits de l'homme, telles que Human Rights Watch (HRW), d'études publiées par des institutions académiques ou de rapports établis par des organisations gouvernementales telles que le département d'Etat américain (United States Department of State, USDOS).

Enfin, afin d'avoir des informations plus actuelles et précises sur la situation des LGBT au Rwanda, le Cedoca s'est renseigné par courrier électronique auprès de plusieurs activistes des droits de l'homme et des droits des LGBT. Certains d'entre eux ont préféré rester anonymes. Il s'agit d'un collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, qui a répondu le 24 juillet 2019 ; du coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, qui a répondu le 2 août 2019 ; de Jean Claude Uwihoreye, le directeur exécutif de My Right Alliance, qui a répondu le 1^{er} août 2019⁴ ; d'Aflodis Kagaba, le directeur exécutif de Health and Development Initiative (HDI), qui a répondu le 24 septembre 2019⁵ et enfin de Seleman Nizeyimana, le directeur exécutif de Hope and Care, qui a répondu le 4 septembre 2019⁶.

Le Cedoca leur a posé les questions suivantes :

1. Quelle est l'attitude actuelle de la police et de la justice à l'égard des LGBT ?
2. Quelle est globalement l'attitude de la société rwandaise à l'égard des LGBT ? Êtes-vous au courant d'actes de discrimination à leur égard (par exemple dans le travail, l'éducation, le logement, ...) ? Êtes-vous au courant d'actes de violence à leur égard ?
3. Quelle est l'attitude actuelle des autorités politiques, des autorités religieuses, et des médias rwandais à l'égard des LGBT ?
4. Y a-t-il des associations rwandaises qui s'engagent dans la défense des droits des LGBT ?
5. Y a-t-il des lieux de rencontre tels que des bars ou hôtels, des lieux publics ou des associations où des LGBT peuvent se rencontrer sans être inquiétés ? Ces endroits existent-ils à Kigali comme à l'intérieur du pays ? Pouvez-vous donner des exemples ?

³ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 6-7, 18-19, 27, 30, [url](#)

⁴ Selon son site, My Right Alliance est une organisation pour la promotion et le plaidoyer des droits des LGBT et pour la lutte contre toute forme de stigmatisation et de discrimination de la communauté LGBT : My Right Alliance [website], s.d., [url](#) ; My Right Alliance [Facebook profile], s.d., [url](#)

⁵ HDI est organisation indépendante qui, à travers la sensibilisation, l'éducation et la formation, œuvre pour une santé publique adéquate et accessible à tous les Rwandais : HDI [website], s.d., [url](#)

⁶ Hope and Care est une organisation qui mise sur le renforcement de la communauté LGBT ainsi que celle des travailleurs de sexe, la défense des droits de ces groupes vulnérables, l'accès aux soins de santé, aux sports et à la récréation : Hope and Care [website], s.d., [url](#) ; Hope and Care [Facebook profile], [url](#)

1. Cadre juridique et institutionnel

1.1. Législation

1.1.1. Lois condamnant l'homosexualité

L'ancien Code pénal rwandais de 1977 punissait d'une peine de prison ou d'une amende « un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe âgé de moins de dix-huit ans », alors que l'âge légal pour des rapports hétérosexuels était de seize ans. Du reste, l'ancien Code pénal ne faisait aucune référence à l'homosexualité⁷.

En décembre 2009, le parlement rwandais s'apprêtait à adopter un projet de code pénal criminalisant l'homosexualité. L'article 217 de ce projet stipulait⁸ :

« Toute personne qui pratique, encourage ou sensibilise une personne de son sexe à des relations sexuelles ou toute pratique sexuelle sera passible de cinq à dix ans d'emprisonnement, et à une amende allant de 200.000 à un million de francs rwandais. »

Des associations de la société civile rwandaise ainsi que des organisations internationales ont lancé une campagne contre cet article de loi⁹. D'après l'ambassade des États-Unis à Kigali, de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé rwandais s'y sont également opposés discrètement¹⁰. En décembre 2009, le ministre de la Justice de l'époque a déclaré que l'orientation sexuelle était une matière privée et qu'il n'était pas question de criminaliser l'homosexualité¹¹.

Fin 2009, l'assemblée et le gouvernement rwandais ont supprimé l'article du projet de code pénal¹². Le Code pénal publié en juin 2012 ne comportait aucune référence à l'homosexualité ou à des relations sexuelles entre personnes du même sexe¹³.

L'actuel Code pénal, adopté en 2018, ne fait pas non plus mention de l'homosexualité ou des rapports homosexuels¹⁴. L'homosexualité ou les rapports sexuels entre personnes du même sexe ne sont donc pas légalement punissables au Rwanda.

Tout comme les anciens textes de loi, le nouveau Code pénal punit, dans son article 143, l'outrage public à la pudeur, mais n'offre pas de définition de cette notion¹⁵ :

« Toute personne qui outrage publiquement la pudeur, commet une infraction. Lorsqu'elle en est reconnue coupable, elle passible [sic] d'un emprisonnement d'au moins six (6) mois mais n'excédant pas deux (2) ans. »

Depuis 2009, des activistes se sont inquiétés de la définition vague de l'attentat à la pudeur qui « pourrait occasionner une probable manipulation et causer des abus », selon UHAI - The East African

⁷ Décret - loi n° 21/1977 du 18 août 1977 instituant le Code Pénal [Rwanda], 18/08/1977, [url](#)

⁸ United States Embassy Kigali, 24/11/2009, [url](#) ; Tétu, 04/01/2010, [url](#)

⁹ United States Embassy Kigali, 24/11/2009, [url](#) ; UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 10, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 15, 21-22, [url](#)

¹⁰ United States Embassy Kigali, 16/12/2009, [url](#)

¹¹ The New Times (Musoni E.), 19/12/2009, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 15, [url](#)

¹² United States Embassy Kigali, 31/12/2009, [url](#)

¹³ N° 01/2012/OL du 02/05/2012. Loi Organique portant code pénal, 14/06/2012, [url](#)

¹⁴ N°68/2018 du 30/08/2018. Loi déterminant les infractions et les peines en général, 27/09/2018, [url](#)

¹⁵ N°68/2018 du 30/08/2018. Loi déterminant les infractions et les peines en général, 27/09/2018, [url](#)

Sexual Health and Rights Initiative, une organisation régionale pour la défense des droits des minorités sexuelles en Afrique de l'Est¹⁶.

1.1.2. Lois accordant des droits aux homosexuels

Constitution

La Constitution rwandaise établit, dans ses articles 15 et 16, l'égalité de tous les citoyens rwandais devant la loi et prohibe toute discrimination fondée sur « l'ethnie, la famille ou l'ascendance, le clan, la couleur de la peau ou la race, le sexe, la région, les catégories économiques, la religion ou croyance, l'opinion, la fortune, la différence de culture, la langue, la situation économique, la déficience physique ou mentale ou sur toute autre forme de discrimination »¹⁷. Alors que certaines sources dont UHAI estiment que cet article protège tous les citoyens, y compris les LGBT, contre une quelconque discrimination¹⁸, plusieurs autres organisations rwandaises et internationales ont souligné que les minorités sexuelles ne sont pas reprises dans cette liste et que les droits et libertés constitutionnels des LGBT ne sont pas suffisamment garantis¹⁹.

L'organisation My Right Alliance précise en juillet 2018 qu'il n'y a pas eu de précédent juridique dans lequel il a été fait usage de cette disposition prohibant toute discrimination à des cas impliquant des personnes de la communauté LGBT²⁰.

L'article 23 de la Constitution protège la vie privée de l'individu²¹.

Toutefois, il n'existe pas de loi contre la discrimination ou des discours haineux ni d'autres lois destinées à protéger les droits des LGBT²².

Mariage et cohabitation

La Constitution rwandaise, dans son article 17, reconnaît seulement le mariage civil monogamique contracté librement entre un homme et une femme²³. Le Code civil rwandais de 2016 ne renvoie plus qu'indirectement à l'union entre un homme et une femme, dans la « procédure de célébration du mariage » (article 177)²⁴.

Droit international

En mars 2011, le Rwanda est l'un des six pays africains à signer une déclaration conjointe des Nations unies demandant de mettre fin aux actes de violence et aux violations des droits humains liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre²⁵.

En septembre 2015, le Rwanda signe la déclaration conjointe des Nations unies appelant à mettre fin aux violences et à la discrimination contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI)²⁶.

¹⁶ United States Embassy Kigali, 31/12/2009, [url](#) ; UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 17, [url](#)

¹⁷ *La Constitution de la République du Rwanda de 2003 révisée en 2015*, 24/12/2015, [url](#)

¹⁸ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 15, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 15, [url](#)

¹⁹ USDOS, 13/03/2019, [url](#) ; Global Rights e.a., 03/2009, pp. 7-8, [url](#) ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 04/11/2010, p. 5, [url](#)

²⁰ My Right Alliance, 07/2018

²¹ *La Constitution de la République du Rwanda de 2003 révisée en 2015*, 24/12/2015, [url](#)

²² International Institute of Social Studies (Musangwa E. T.), 12/2016, p. 3, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 21, [url](#) ; Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

²³ *La Constitution de la République du Rwanda de 2003 révisée en 2015*, 24/12/2015, [url](#)

²⁴ N° 32/2016 du 28/08/2016. *Loi régissant les personnes et la famille*, in Official Gazette, n°37, 12/09/2016, [url](#)

²⁵ United States Mission to International Organizations in Geneva, 22/03/2011, [url](#)

²⁶ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 21, [url](#) ; HCDH, 09/2015, [url](#)

Lorsqu'en novembre 2016, une coalition de 54 pays africains au sein de l'Assemblée générale des Nations unies demandent un vote pour supprimer la fonction nouvellement créée d'expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, le Rwanda s'abstient²⁷.

En septembre 2017, le Rwanda signe une résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies condamnant la peine capitale pour des relations sexuelles consensuelles entre personnes du même sexe²⁸.

1.2. Actions judiciaires

1.2.1. A l'encontre d'homosexuels

Dans les sources consultées, le Cedoca n'a trouvé aucune information sur des actions judiciaires à l'encontre d'homosexuels ou LGBT.

1.2.2. A l'encontre d'auteurs de violences homophobes

En 2016, UHAI a mené une enquête sur les droits des LGBT et des professionnels du sexe au Rwanda. L'analyse repose essentiellement sur des données récoltées dans la capitale Kigali et décrit avant tout la situation en milieu urbain. L'organisation régionale relève l'accès difficile des LGBT à la justice en cas de violations de leurs droits. Elle attribue ceci à un manque d'assistance juridique accessible et adéquat. Pourtant, la situation socio-économique vulnérable des LGBT nécessite souvent une assistance légale. Certaines ONG rwandaises, dont le Health Development Initiative (HDI), offrent de l'assistance judiciaire, mais celle-ci, d'après UHAI, est réservée aux membres des organisations LGBT²⁹.

Dans sa réponse aux questions du Cedoca, Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, admet qu'il est difficile d'évaluer la position de la justice rwandaise faute d'affaires judiciaires :

« For the judiciary, it is hard to determine their attitude because, we don't have many cases involving LGBT that have been investigated and brought to courts of law for us to appreciate the attitude of the judiciary. However we had one known case that we followed where a transgender person was being victimised by his family and chased out of his family home on grounds that he is homosexual and the Judge turned to the victim and superciliously asked if he was really gay! »³⁰.

Selon Jean-Claude Uwihoreye, directeur exécutif de My Right Alliance, des LGBT ne peuvent pas demander la protection de la justice ou de la police. Des avocats refusent de prendre des affaires LGBT et des affaires judiciaires de LGBT sont rejetées :

« [...] even if the lawyers are aware that lgbti community is not criminalized they are homophobic because of their societal origin influence and many of them ignore to treat and defend lgbti cases in courts. Judicial authorities actions against lgbti are not frequent but cases of rejecting their cases occur. LGBTI can't at all request protection from the police or from the courts »³¹.

²⁷ HRW, 21/11/2016, [url](#) ; Têtu, 24/11/2016, [url](#)

²⁸ ILGA, 02/10/2017, [url](#) ; United Nations Human Rights Council, 22/09/2017, [url](#)

²⁹ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 14, [url](#)

³⁰ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

³¹ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

1.3. Attitude des forces de l'ordre

1.3.1. A l'encontre d'homosexuels

Des LGBT interrogés en 2014 dans le cadre d'une enquête académique menée par l'Institute for Policy Analysis and Research sur la sexualité au Rwanda ont déclaré que, généralement, ils ne subissent pas de discrimination de la part du gouvernement. Toutefois, d'autres ont ajouté que le gouvernement pourrait faire plus pour les protéger contre la stigmatisation et la discrimination. Un participant a déclaré que certains membres de la communauté LGBT ont fui le pays après un interrogatoire poussé par la police au moment de leur arrivée à l'aéroport de Kigali suite à une conférence à Nairobi. Le rapport ne mentionne pas la date de cet incident³². Si un jeune homosexuel déclare en 2014 dans le journal *The East African* ne connaître aucune personne arrêtée ou intimidée de quelque manière que ce soit par les autorités en raison de son orientation sexuelle³³, un autre témoin raconte à HDI en 2015, connaître plusieurs personnes LGBT arrêtées par la police pour cette raison mais sous de fausses accusations. Ce témoin ajoute que certains gays considèrent presque comme normales les violations policières³⁴.

Le collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme contacté par le Cedoca déclare n'être au courant d'« [aucune] arrestation sur base d'orientation sexuelle ou identité de genre/expression ces dernières années³⁵ ». Par ailleurs, des organisations rwandaises contactées par le Cedoca affirment que des arrestations illégales ont toujours lieu, entre autre à cause d'un manque de connaissance des droits des LGBT au sein de la police. Ainsi, Aflodis Kagaba, le directeur exécutif de HDI, écrit :

« During the last decade working with LGBT, we have noticed that some officers of the police and judiciary do not have sufficient knowledge of LGBT from a human rights perspective. They consider people belonging to LGBT community as deviant in regards to the Rwanda culture. There are still instances of illegal arrests especially when found in bars or streets and later released after a few days of detention and later realising that there is no case to be prosecuted. [...] Despite the fact that homosexuality is not an offense under the Rwandan legislation we have observed that a number of law enforcement agents tend to believe that homosexuality falls under the offense of violating good morals!

[...] we have registered cases of illegal arrests and detentions of LGBT by the police and other security organ known as DASSO³⁶. For instance in this year, we have registered a case where LGBT members were prevented by the police from organising meetings in three hotels located in Kigali. When we followed up, we learnt that the order was given by one of high ranked officials of the national police »³⁷.

Jean-Claude Uwihoreye, directeur exécutif de My Right Alliance affirme que souvent la police ignore que l'homosexualité n'est pas punissable et que des LGBT, en particulier des transgenres, sont arrêtés sur base de fausses accusations :

« [...] that is why sometimes some of lgbti community are violated and arrested innocently especially transgender people and when arrived on police station they create other different false

³² Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, pp. 75-76, [url](#)

³³ *The East African* (Mwijuke G.), 16/05/2014, [url](#)

³⁴ HDI, 12/2015, pp. 17-18, [url](#)

³⁵ Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

³⁶ Le District Administration Security Support Organ (DASSO) est une force de défense locale auxiliaire de la police : Ministerie van Buitenlandse Zaken – Nederland, 18/08/2016, pp. 14-15, [url](#)

³⁷ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

accusations in order to maintain them arrested. Actions against lgbt are there and we are documenting some of them so that we could have tools of our advocacy work even if it is very complicated to find the evidences of those violations because when they arrest them they change their accusations »³⁸.

Seleman Nizeyimana, le directeur exécutif de Hope and Care, répond dans le même sens, tout en admettant qu'il existe des policiers intègres :

« I cannot say that there is a huge plan to withhold large number of homosexual individuals at once here in Rwanda although we face individual difficulties in our everyday lives [...].

[...] arrests that happens on behalf of lies that the arrestees were stealing, were the causers of insecurity, that our LGBTI community is the root of all bad things like smoking ,that some of us they are forcing themselves to be in the community due to some incentives ,and many more false allegations. In fact, in nowadays there are presence of allied policemen who understand well human rights and freedom expression, but the large number don't even want to hear the existence of the community, this is the same case in judicial individuals »³⁹.

Nizeyimana évoque aussi de fausses accusations d'abus sexuels portées à l'encontre de LGBT (le Cedoca n'a pas trouvé d'autres sources qui corroborent cette information) :

« There are also some cases where individuals of member community have been arrested being accused to rape young boys and after long investigation the found out that it was a forged allegation just to get some money from those individual for the community »⁴⁰.

D'après l'enquête qu'UHAI a publiée en 2016, les victimes LGBT de cas de « violences physiques, extorsion et traitement cruels et dégradant[s] » désignent régulièrement comme les auteurs des abus les Inkeragutabara, qui constituent la force de réserve de l'armée rwandaise. Les Inkeragutabara, recrutés parmi les anciens militaires et la population, participent sur base volontaire à diverses activités sécuritaires, comme des patrouilles nocturnes aux côtés de la police dans la ville de Kigali. L'exemple cité par UHAI concerne un homme transgenre tabassé par les Inkeragutabara et contraint de suivre leur patrouille toute une nuit⁴¹.

Dans ce même rapport, UHAI a répertorié un certain nombre d'arrestations arbitraires de LGBT par la police. La police invoque non pas l'homosexualité des prévenus, mais utilise d'autres motifs tels que la perturbation de l'ordre public, le vol, la possession de drogues ou le vagabondage. Les personnes ciblées, qui signalent dans la plupart des cas que leurs pièces d'identité n'ont pas été contrôlées, évitent d'être embarquées en payant des pots-de-vin⁴².

UHAI dénonce, dans son rapport de 2016, la détention arbitraire de LGBT dans le centre de transit de Gikondo. Ce centre situé dans une banlieue de la capitale et communément appelé « Kwa Kabuga » est un lieu de détention non officiel. Selon HRW, les détenus, généralement pauvres et vulnérables, souvent appréhendés pendant des rafles de la police ou des Inkeragutabara, sont accusés de vagabondage, de prostitution ou de petite délinquance. Ils sont incarcérés sans base légale dans des conditions de détention insalubres. Des mauvais traitements y sont courants⁴³. D'après UHAI, parmi les détenus se trouvent des personnes LGBT identifiées comme des vagabonds ou des prostitué(e)s. L'organisation indique que l'endroit n'est pas adapté aux groupes vulnérables que sont les LGBT vivant avec le VIH/SIDA ou les personnes transgenres⁴⁴. Le directeur exécutif de HDI déclare dans sa réponse

³⁸ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

³⁹ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

⁴⁰ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

⁴¹ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 11, [url](#)

⁴² UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 11, [url](#)

⁴³ HRW, 23/09/2015, [url](#) ; HRW, 25/03/2019, [url](#)

⁴⁴ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 12-13, [url](#)

au Cedoca avoir enregistré quelques cas d'arrestations et détentions de LGBT dans ce centre de détention « presumably to transform them from the immoral behaviour »⁴⁵.

UHAI cite le cas de Bobette, une femme transgenre et homosexuelle, arrêtée par la police en 2014 à la sortie d'une discothèque à Kigali et détenue illégalement pendant une semaine à Kwa Kabuga sans être informée du motif de son arrestation. Lors d'une interview avec France 24, Bobette, qui « assume pleinement son homosexualité et sa part de féminité » précise « [avoir] de la chance d'être au Rwanda » au lieu d'autres pays comme l'Ouganda et ne pas être « pourchassée par les gens dans la rue ». Toutefois, elle déclare avoir été frappée par la police et humiliée devant les autres détenus en lui coupant ses cheveux longs⁴⁶.

En mai 2017, une activiste LGBT ougandaise bien connue, Kasha Nabagesera, a été arrêtée à son arrivée à l'aéroport de Kigali. La police rwandaise déclare l'avoir trouvée en état d'ébriété. D'après cette activiste par contre, elle a été interpellée pour avoir émis une critique à l'encontre du président Kagame. Les autorités rwandaises l'ont renvoyée en Ouganda le lendemain. Les sources consultées n'invoquent pas son orientation sexuelle ou son activisme comme motif de son arrestation⁴⁷.

Selon les rapports annuels sur les droits de l'homme au Rwanda publiés par USDOS et couvrant la période de 2015 jusqu'en 2017, des activistes LGBT ont fait état de harcèlements occasionnels par la police. Celui couvrant l'année 2018 n'en fait plus mention⁴⁸.

1.3.2. A l'encontre d'auteurs de violences homophobes

Dans les sources consultées, le Cedoca n'a trouvé aucune information sur les attitudes des forces de l'ordre à l'encontre d'auteurs de violences homophobes. Toutefois, plusieurs sources soulignent que peu de victimes font appel à la justice ou aux forces de l'ordre.

D'après un rapport de 2013 du Rwanda Biomedical Centre (RBC), une institution officielle chargée de la promotion des services de santé, le haut degré de stigmatisation et de discrimination risque de conduire certains groupes sociaux vulnérables à ne pas chercher la protection des autorités. Ainsi, des victimes de violations des droits et de violences, dont les HSH, doutent qu'ils puissent porter plainte à la police et qu'ils aient accès aux *one stop centres* (OSC), des refuges ciblant en général des femmes victimes de telles violences⁴⁹.

Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, répond dans le même sens aux questions du Cedoca, mais précise que les policiers ne sont pas tous hostiles aux LGBT :

« In principle, an LGBT as all citizens have the right to seek a protection from the police – but in practice, it is difficult for the community to trust the policeman (individual) knowing that they might have their own attitudes.

Interestingly, last year we registered a case of an 'LGBT couple' who had been co-habiting for a period of 7 years. When they had a conflict, they approached the police station to seek for help for separation. The police informed them that their union is not recognised under the Rwanda law and they were advised to resolve the matter amicably. With this attitude we have also noted that not all policemen have necessarily a negative attitude on LGBT issues »⁵⁰.

⁴⁵ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

⁴⁶ France 24, 15/11/2014, [url](#)

⁴⁷ Reuters, 12/05/2017, [url](#) ; Pink News (Beresford M.), 13/05/2017, [url](#)

⁴⁸ USDOS, 13/04/2016, [url](#) ; USDOS, 03/03/2017, [url](#) ; USDOS, 20/04/2018, [url](#) ; USDOS, 13/03/2019, [url](#)

⁴⁹ RBC e.a., 05/2013, pp. 66, 75, [url](#)

⁵⁰ Kagaba A., directeur exécutif, HDI, courrier électronique, 24/09/2019

Le collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme indique au Cedoca que les LGBT peuvent demander la protection de la police ou de la justice, mais avertit également :

« [Cependant], les réactions des officiers de force de l'ordre peuvent varier, ainsi un individu LGBT peut se voir refusé la protection. Ceci dû aux croyances ou traditions individuelles et pas [à] une politique institutionnelle »⁵¹.

Le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT déclare tout de même avoir quelques alliés au sein des forces de l'ordre :

« In general, law enforcement officers remain somewhat green on the principle of equality and non-discrimination of the LGBTI/Q community though there are some allies within the forces that we bank on for support whenever cases of violence and abuse arise from time to time. We have previously had members of the community illegally detained because of their orientation but this has gradually improved in the recent past »⁵².

2. Climat social

2.1. Attitude de la société

2.1.1. Représentations sociales de l'homosexualité

En 2008 et 2009, le ministère de la Santé et la Commission nationale de lutte contre le SIDA (CNLS) ont fait une première enquête de surveillance comportementale (*behavioral surveillance study*, BSS) parmi une centaine de HSH à Kigali. Près de la moitié des personnes interrogées se sont décrites comme homosexuelles, un tiers comme bisexuelles. Parmi les personnes plus âgées en particulier, environ une sur dix ne savait pas comment qualifier son orientation sexuelle et 4 % se considéraient comme hétérosexuelles, malgré l'absence de rapports hétérosexuels pendant les douze mois précédents. Neuf des personnes interrogées avaient discuté de leur orientation sexuelle avec leur famille qui, dans deux cas seulement, les soutenaient⁵³.

Une enquête menée en 2011 par le RBC estimait à 6.100 le nombre de HSH, mais avertit d'une éventuelle sous-estimation importante. Cette même étude signale qu'une partie importante des HSH a des rapports sexuels commerciaux ou transactionnels⁵⁴. Un membre de l'association Rainbow Rights Rwanda attribue ceci à la vulnérabilité particulière de nombreux LGBT qui n'ont pas de travail ou ont été rejetés par leurs familles⁵⁵. En 2013, le RBC constate qu'il est difficile de faire une estimation du nombre de HSH au Rwanda en raison de la stigmatisation de l'homosexualité⁵⁶.

Plusieurs sources soulignent la discrimination et la stigmatisation sociales de la communauté LGBT, malgré l'approche progressiste apparente de l'Etat rwandais à l'égard d'orientations sexuelles non hétérosexuelles. USDOS relève dans ses rapports annuels successifs sur les droits de l'homme au

⁵¹ Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

⁵² Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

⁵³ CNLS, 08/07/2010, pp. 13-14, [url](#)

⁵⁴ RBC e.a., 05/2013, p. 19, [url](#) ; RBC e.a., 02/2012, [url](#)

⁵⁵ The East African (Gahigi M.), 07/08/2015, [url](#)

⁵⁶ RBC e.a., 05/2013, p. 19, [url](#)

Rwanda, y compris celui couvrant l'année 2018, la discrimination et les maltraitances sociales à l'égard des LGBT⁵⁷. Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, décrit la situation de la société rwandaise ainsi :

« The Rwandan society is normally conservative with a high adhesion to religious and cultural values. Many Rwandan do not tolerate homosexuality on the basis that it is immoral or a foreign sickness imported into the country »⁵⁸.

Jean-Claude Uwihoreye, directeur exécutif de My Right Alliance, qualifie la société rwandaise de « très homophobe » :

« [The] violent acts are many in different areas where rwandan lgbti community live, work, study and stay. Stigma, discrimination and harassment exist in general society on high scale level because of the culture and religion which are very intolerant towards the homosexuality [...] »⁵⁹.

La sexualité est taboue au Rwanda, en particulier une sexualité « non normative ». L'homosexualité ne ferait pas partie des valeurs africaines. Les LGBT sont perçus comme occidentalisés et paresseux, d'après UHAI et le centre d'analyse et de recherche Laterite. Ce centre, qui a publié en décembre 2018 une enquête menée en collaboration avec l'United States Agency for International Development (USAID), ajoute que la stigmatisation est d'autant plus grande pour les hommes et femmes transgenres⁶⁰. Des LGBT et activistes LGBT interviewés en 2013 et 2014 ont déclaré qu'en zone rurale surtout, les attitudes à l'égard des LGBT sont fort négatives. Vivant dans l'isolement total, rejetés par leurs proches, il est très rare d'y rencontrer des LGBT qui révèlent leur orientation sexuelle. En revanche, en ville, certains LGBT sont plus ouverts et certains citoyens plus tolérants⁶¹.

Selon Stefan Jansen, un chercheur à l'Université du Rwanda à Kigali, la stigmatisation des gays et lesbiennes s'est accrue suite au projet de code pénal de 2009 criminalisant l'homosexualité⁶².

Selon une étude réalisée en 2014 et 2015 par l'Institute of Development Studies (IDS) en collaboration avec l'ONG rwandaise Centre for Human Rights, la stigmatisation et les tabous sociaux ainsi que le manque de compréhension de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre constituent les défis majeurs identifiés par les organisations rwandaises qui militent en faveur des droits des minorités sexuelles. Bien que des exemples de violence physique soient cités, la stigmatisation prend rarement la forme de menaces ou d'attaques physiques. Il s'agit plutôt d'un jugement souvent implicite mais toujours présent qui inspire la honte et la crainte chez les personnes sujettes à ce jugement⁶³.

Selon le rapport d'USDOS couvrant la situation des droits de l'homme au Rwanda en 2017, des attaques physiques contre des LGBT ont sporadiquement lieu. Le rapport couvrant l'année 2018 n'en fait pas mention⁶⁴.

La plupart des LGBT interviewés par UHAI en 2016 déclarent qu'il est très difficile de « sortir du placard ». Nombre d'entre eux vivent encore au sein de leurs familles, en sont dépendants et ne peuvent vivre librement leur sexualité. Diverses sources ont recolté plusieurs témoignages de LGBT discriminés, stigmatisés ou exclus par leurs proches, par des amis ou des voisins, parfois forcés au mariage par la famille en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre perçues. Une

⁵⁷ USDOS, 13/04/2016, [url](#) ; USDOS, 03/03/2017, [url](#) ; USDOS, 20/04/2018, [url](#) ; USDOS, 13/03/2019, [url](#)

⁵⁸ Kagaba A., directeur exécutif, HDI, courrier électronique, 24/09/2019

⁵⁹ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

⁶⁰ Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 74, [url](#) ; HDI, 12/2015, pp. 9-10, [url](#) ; UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 7, 26, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 23, [url](#) ; The East African (Mwijuke G.), 16/05/2014, [url](#) ; France 24, 15/11/2014, [url](#) ; Têtu, 09/09/2016, [url](#) ; Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#) ; Human Rights First, 12/09/2016, [url](#) ; Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

⁶¹ CISR, 09/09/2013, [url](#) ; Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 74, [url](#)

⁶² The East African (Mwijuke G.), 31/05/2014, [url](#)

⁶³ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 20, [url](#)

⁶⁴ USDOS, 20/04/2018, [url](#) ; USDOS, 13/03/2019, [url](#)

fois chassées de la maison, ces personnes perdent leur support financier, ne peuvent continuer d'éventuelles études, et risquent de sombrer dans la drogue ou d'avoir des pratiques sexuelles à haut risque, d'après de multiples sources⁶⁵.

Le collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme déclare en juillet 2019 avoir suivi, dans le passé, « quelques cas de discrimination sociale ou les voisins menaçaient des personnes LGBT ou des personnes transgenres qui étaient menacées verbalement »⁶⁶.

Le journal tanzanien *The East African* rapporte en 2014 le récit d'une femme lesbienne rwandaise qui, adolescente, a été insultée, maltraitée et discriminée à cause de son orientation sexuelle. A ses quatorze ans, ses parents l'ont donnée en mariage afin de « changer » son orientation sexuelle⁶⁷. D'autres femmes LGBT ont déclaré subir une pression constante de la part de la famille pour se marier⁶⁸.

Un autre témoignage, repris en 2017 par le média américain Mashable, relate le cas d'un jeune gay expulsé par sa famille et détenu par la police pendant deux jours à la demande de son père sous le prétexte de consommation de stupéfiants⁶⁹.

Certaines sources suggèrent un lien entre la classe socio-économique à laquelle appartient une personne LGBT et la stigmatisation et la discrimination que celle-ci rencontre. Dans leur étude de 2015, IDS et le Centre for Human Rights indiquent que, contrairement aux associations LGBT qui sont souvent nées en réponse à des expériences négatives, des LGBT plus nantis et socialement privilégiés ne voient pas un besoin d'activisme politique⁷⁰. Dans les sources consultées, le Cedoca n'a pas trouvé d'autres d'informations à ce sujet.

2.1.2. Position et rôle des médias

UHAI signale en 2016 l'usage par les médias rwandais du terme *abatinganyi* pour désigner les LGBT. Ce terme fait référence aux pratiques sexuelles « non hétéro-normatives »⁷¹.

Des LGBT interviewés par UHAI en 2016 rapportent la publication par des médias rwandais d'histoires à caractère sensationnel sur la communauté LGBT. Certains journaux n'hésitent pas à publier des informations sensibles et des photos bien identifiables, violant ainsi la vie privée des personnes exposées⁷². Jean-Claude Uwihoreye, directeur exécutif de My Right Alliance, dénonce les articles pleins de haine publiés par les médias rwandais qu'il qualifie d'homophobes⁷³.

L'étude qu'IDS et le Centre of Human Rights ont publiée en 2015 indique que, suite à des expériences négatives d'ignorance et d'hostilité de la part des médias, des organisations LGBT sont réticentes à les rencontrer. Toutefois, l'étude cite deux exemples où des questions sur l'orientation sexuelle ont été débattues. D'abord, le leader de l'organisation LGBT chrétienne Other Sheep Rwanda a participé à une émission radio pour répondre aux questions, souvent hostiles, des auditeurs. Ensuite, Ni Nyampinga, une plateforme commerciale qui anime un magazine et une émission radio pour jeunes

⁶⁵ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 26-27, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 23, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 21, [url](#) ; Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#) ; Rwanda Today, 07/10/2018, [url](#) ; Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#) ; Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

⁶⁶ Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

⁶⁷ *The East African* (Mwijuke G.), 31/05/2014, [url](#)

⁶⁸ Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, pp. 74-75, [url](#)

⁶⁹ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

⁷⁰ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 9, [url](#)

⁷¹ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 30, [url](#)

⁷² UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 31-32, [url](#)

⁷³ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

filles, a affirmé que l'orientation sexuelle est devenue une question soulevée plus couramment et ouvertement⁷⁴. Lors d'une autre enquête de 2014, des participants relèvent le fait que la chaîne privée Radio 10 émet des « messages positifs »⁷⁵.

Quant à la presse écrite, les articles qui font référence à l'homosexualité publiés dans le journal *The New Times*, réputé être très progouvernemental, semblent avoir évolué depuis 2009. Les articles publiés avant 2009 considèrent l'homosexualité comme un vice contre nature mais aussi contre les valeurs africaines et prêtent la parole principalement à des personnes hostiles aux LGBT⁷⁶. En revanche, les articles publiés par la suite (à quelques exceptions près⁷⁷) traduisent des points de vue diversifiés, plusieurs auteurs se montrant assez tolérants envers les LGBT et plaidant ouvertement leur cause⁷⁸.

Le journal privé *Rushyashya* s'en prend dans deux articles au mouvement de l'opposition *Rwanda National Congress* (RNC), attaquant entre autres l'homosexualité présumée de certains de ses dirigeants. Le RNC serait « composé de voleurs, de tueurs et d'homosexuels⁷⁹ ». Quelques autres articles du journal parlent de manière plutôt neutre de couples homosexuels vivant au Rwanda et aux Etats-Unis⁸⁰.

2.1.3. Violences homophobes

Lors d'une enquête réalisée par la CNLS en 2008 et 2009 parmi une centaine de HSH à Kigali, un participant sur cinq a déclaré avoir subi des mauvais traitements à cause de son orientation sexuelle. Il s'agit de maltraitements verbales et physiques, au sein de la famille, au travail, à l'école ou dans des lieux publics. Sur les 98 personnes interrogées, 17 ont rapporté des violences sexuelles⁸¹.

La Voix de l'Amérique rapporte qu'en février 2017, une journaliste de la télévision rwandaise, Mucyo Becky, a publiquement demandé en mariage une autre femme⁸², ce qui a provoqué la colère et a poussé de nombreux LGBT à se cacher ou à fuir le Rwanda. Un activiste transgenre a déclaré que sa communauté subissait de nouveau des harcèlements et que les personnes transgenres ne descendaient plus dans la rue à Kigali suite à cet incident⁸³. Dans son évaluation de la situation des droits de l'homme au Rwanda en 2017, USDOS rapporte la fuite de deux personnes LGBT suite à leur harcèlement sur les médias sociaux qui, selon des activistes LGBT, avait été approuvé par des leaders communautaires⁸⁴. Il est probable, mais pas certain, qu'il s'agisse du même incident.

Bien que des cas de violence aient toujours lieu, selon une enquête du centre d'analyse et de recherche *Laterite* publiée en 2018, la violence à l'égard des LGBT a diminué de manière significative depuis 2009⁸⁵.

⁷⁴ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 20, [url](#)

⁷⁵ Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 75, [url](#) ;

⁷⁶ *The New Times*, 11/03/2008, [url](#) ; *The New Times*, 02/07/2008, [url](#) ; *The New Times*, 17/05/2009, [url](#)

⁷⁷ *The New Times* (Karemura D.), 31/10/2014, [url](#)

⁷⁸ *The New Times*, 30/01/2010, [url](#) ; *The New Times*, 18/12/2011, [url](#) ; *The New Times*, 05/01/2012, [url](#) ; *The New Times* (Opobo M.), 10/03/2014, [url](#) ; *The New Times* (Byumvuhore F.), 10/12/2016, [url](#) ; *The New Times* (Kwizera M.), 27/04/2019, [url](#)

⁷⁹ *Rushyashya*, 23/11/2016, [url](#) ; *Rushyashya*, 13/02/2017, [url](#)

⁸⁰ *Rushyashya*, 17/03/2017, [url](#) ; *Rushyashya*, 06/06/2017, [url](#)

⁸¹ CNLS, 08/07/2010, p. 14, [url](#)

⁸² Voir aussi : *Rushyashya*, 17/03/2017, [url](#)

⁸³ CISR, 20/11/2018, [url](#) ; VOA (Elrasam H.), 27/04/2017, [url](#) ; Quartz Africa (Chutel L.), 06/06/2018, [url](#)

⁸⁴ USDOS, 20/04/2018, [url](#)

⁸⁵ USAID, *Laterite*, 11/12/2018, p. 27, [url](#)

2.1.4. Atteinte aux droits

Dans son rapport de 2016, UHAI souligne la vulnérabilité particulière des LGBT face à différentes violations de leurs droits telles que les abus verbaux, physiques et sexuels, l'arrestation et détention arbitraires, le déni d'accès à la justice, l'expulsion par la famille, le déni du droit à un logement ou à un emploi, et la discrimination⁸⁶.

UHAI avertit que plusieurs violations des droits de l'homme contre des personnes LGBT ne sont pas documentées. Les victimes souvent ne les rapportent pas de crainte de rencontrer encore plus de problèmes mais aussi en raison de la stigmatisation ou parce qu'ils ignorent leurs droits⁸⁷.

Les sources consultées par le Cedoca relèvent différents domaines sociaux où les LGBT rencontrent de la discrimination et de nombreux témoignages de LGBT qui y sont confrontés⁸⁸. Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, résume de la manière suivante la situation au sein de la famille et dans des domaines comme l'éducation, la santé publique et le logement :

« We have registered cases where parents have refused to pay school fees, healthcare insurance or providing food to their children because of their sexual orientation or gender identity. We have also cases of schools that have chassed students on the ground of homosexuality. We also see cases of stigmatisation and discrimination of LGBT especially for men who have sex with men (MSM) by healthcare providers have been frequently noticed by my organisation. Although, Rwanda has included this group in the national strategic plan against HIV (NSP 2018-2024), healthcare providers still hesitate to provide stigma-free services to this population. Furthermore, we have registered cases of land lords who have expelled LGBT members from their paid houses after getting to know about their homosexuality status⁸⁹. »

Enseignement

Des témoins interviewés par HDI et par UHAI déclarent avoir été victimes de discrimination et de harcèlements au sein des institutions scolaires ou universitaires en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre perçues, que ce soit de la part des autres élèves ou du corps enseignant. Une étude académique de 2015 fait état d'expulsions d'élèves identifiés comme homosexuels⁹⁰.

Des activistes LGBT indiquent que le décrochage scolaire, l'analphabétisme et la pauvreté sont importants parmi les personnes LGBT⁹¹. Ainsi, Seleman Nizeyimana, directeur exécutif de Hope and Care, dénonce en septembre 2019 le harcèlement des élèves homosexuels à l'école :

« [...] an individual CANNOT identify as a community member due to the harassment of being called 'CYBAKOBWA' a boy who is she, or 'CYBAHUNGU' a girl who is he, but comparing to lesbians it is less hard as gay boys. As domino effect, most of our community members have dropped out from their studies and others didn't even try to go there (School) in being afraid of rejection from the school communities, fallout that large number of community members faces illiteracy and poverty⁹². »

⁸⁶ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 7, [url](#)

⁸⁷ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 14, [url](#)

⁸⁸ HDI, 12/2015, [url](#) ; UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, [url](#)

⁸⁹ Kagaba A., directeur exécutif, HDI, courrier électronique, 24/09/2019

⁹⁰ HDI, 12/2015, [url](#) ; UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 28-29, [url](#)

⁹¹ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 28-29, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 20, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 26, [url](#) ; Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

⁹² Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

Marché de l'emploi

Plusieurs sources indiquent également que la plupart des LGBT sont victimes de discrimination et de stigmatisation sur le marché de l'emploi ou sur le lieu de travail en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre perçues⁹³. Une étude publiée par IDS et le Centre for Human Rights en 2015 précise que le groupe le plus vulnérable est celui des transgenres, dont l'identité de genre « non-conforme » est plus visible. N'ayant pas accès à d'autres emplois, ils sont souvent contraints à la prostitution⁹⁴.

Selon cette même étude, il est largement accepté que des hauts fonctionnaires et des hommes politiques gouvernementaux qui sont homosexuels ne peuvent révéler leur orientation sexuelle⁹⁵.

D'après Seleman Nizeyimana, directeur exécutif de Hope and Care, ceux qui ont un travail n'osent pas révéler leur orientation sexuelle. Ceux qui l'ont déjà fait n'ont guère d'opportunité de trouver un emploi :

« In Working places is hard to come out homosexual, those who are already in the places (positions) they are they stay quite although suspicions in co-workers raises as days go by. Chance to get job when you are already identified yourself as homosexual is totally less, but there are some positions in different places that they target some our community members to attract various clients, here I mean like some business receptions room services and many others⁹⁶. »

Dans un rapport de 2015 de HDI, un activiste témoigne avoir perdu son emploi à cause de son engagement dans la communauté LGBT⁹⁷.

En mars 2017, Grace Nyinawumuntu a perdu son emploi d'entraîneuse de l'équipe de football AS Kigali. Des médias ont fait état d'accusations d'homosexualité et de « promotion du lesbianisme » ainsi que de harcèlement sexuel de joueuses de football. L'équipe a invoqué à l'encontre de Grace Nyinawumuntu son indiscipline et l'introduction du « divisionnisme⁹⁸ » parmi les joueuses. En avril 2018, un tribunal a condamné le club au paiement d'un dédommagement pour licenciement injustifié⁹⁹.

Logement

Au niveau du logement, plusieurs sources font état d'expulsions de personnes LGBT par les propriétaires ou par des administrateurs locaux (c'est-à-dire les responsables d'entités administratives locales telles que les communes, secteurs ou *imidugudu*) en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre perçues¹⁰⁰. Ceci se fait soit sur l'initiative même du propriétaire ou de l'autorité locale, soit sous pression des habitants du quartier, d'après UHAI. Ainsi, des LGBT qui ont trouvé un

⁹³ HDI, 12/2015, [url](#) ; Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 74, [url](#) ; UHAI (Irakunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 28-29, [url](#) ; International Institute of Social Studies (Musangwa E. T.), 12/2016, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 27, [url](#) ; VOA (Elrasam H.), 27/04/2017, [url](#) ; Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#)

⁹⁴ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 20-21, [url](#) ; Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

⁹⁵ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 20-21, [url](#)

⁹⁶ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

⁹⁷ HDI, 12/2015, p. 33, [url](#)

⁹⁸ L'accusation de « divisionnisme » ou de « sectarisme », initialement définie par la *Loi No 47/2001 portant répression des crimes de discrimination et pratique du sectarisme*, a été intégrée dans le nouveau Code pénal de 2018 : « Une personne qui utilise un discours, un écrit ou tout autre acte qui divisent les gens ou susceptibles de les dresser les uns contre les autres ou de causer des troubles civils sur base de discrimination, commet une infraction ». Selon l'article 164, cette infraction est passible d'un emprisonnement d'au moins cinq jours mais n'excédant pas sept ans : *N°68/2018 du 30/08/2018. Loi déterminant les infractions et les peines en général*, 27/09/2018, [url](#)

⁹⁹ The New Times (Asiimwe G.), 06/03/2017, [url](#) ; The Chronicles (Cyiza T.), 06/03/2019, [url](#) ; BBC, 16/04/2018, [url](#)

¹⁰⁰ Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 74, [url](#) ; Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

logement hébergent souvent temporairement d'autres membres de la communauté. Selon le média américain Mashable, les membres de la communauté LGBT sont particulièrement confrontés au sans abris¹⁰¹.

Seleman Nizeyimana, directeur exécutif de Hope and Care, désigne cette difficulté d'accès au logement comme un des problèmes majeurs de la communauté LGBT. Il affirme qu'il y a beaucoup d'évictions et que des personnes expulsées ou chassées par la famille cohabitent souvent à plusieurs :

« This is the huge problem that we have among us, as many don't have a good job due to the lack of knowledge, and those who has it, question become where will I live freely ? it is immediate decision to be taken by landlords after acknowledging sex orientation of the one who rents the house that s/he is homosexual. Eviction happens a lot among our community, there is also a concentration in living with other on high number due to that some of member of the house has been expelled from there born home (house) by their relatives arguing that what is left to them is to die, so they don't have to be with others, solution to that the get together with those who are living in favorable area which escalate number of member of the community who living together under one roof¹⁰². »

Santé

Depuis le plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA pour la période de 2009-2012, même si d'autres groupes au sein de la communauté LGBT ne sont pas directement ciblés, les HSH sont considérés comme l'une des populations-clés, l'un des groupes le plus à risque¹⁰³. C'est toujours le cas dans le plan stratégique national pour la période de 2013-2020¹⁰⁴. Ainsi, selon le Rwanda Biomedical Centre (RBC), dans la région de l'Afrique orientale et australe, le Rwanda est l'un des rares pays qui, dans sa stratégie nationale, inclut des mesures pour les HSH et qui reconnaît l'impact de leur stigmatisation sur l'accès aux services VIH/SIDA. Depuis 2009, des efforts sont déployés pour faciliter cet accès, entre autres : le développement de services VIH/SIDA ; la formation et sensibilisation de prestataires de soins ; l'ouverture de cliniques accessibles aux HSH à Kigali ; une inclusion plus grande des HSH dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes ; le plaidoyer auprès des autorités locales et forces de l'ordre pour améliorer la protection des HSH. La méthode privilégiée pour entrer en contact avec les HSH, considérés comme un groupe difficile à atteindre, est l'éducation par les pairs¹⁰⁵. Le plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA pour la période de 2013-2020 prévoit un paquet de services similaires ciblant des populations-clés difficiles à atteindre comme les HSH, y compris l'éducation par les pairs et les autres stratégies initiées depuis 2009¹⁰⁶.

Le fait que beaucoup de LGBT n'osent s'identifier comme tel rend difficile leur inclusion dans des programmes de santé prenant en charge la communauté LGBT. Ainsi, selon une étude de 2009, seul 20 % des HSH avait une connaissance assez solide du risque du VIH¹⁰⁷.

En 2014, le RBC a mis en lumière que le taux de séroprévalence parmi les HSH n'était pas encore connu et qu'il manque des données quant au nombre de HSH ayant connaissance des programmes de prévention¹⁰⁸.

¹⁰¹ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 28-29, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 20-21, [url](#) ; Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹⁰² Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

¹⁰³ RBC e.a., 05/2013, pp. 11, 18, [url](#) ; CNLS, 12/2005, [url](#) ; CNLS, 15/04/2008 [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 18, [url](#)

¹⁰⁴ Ministry of Health - Rwanda, RBC, 20/03/2017, pp. 6-7, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 18, [url](#)

¹⁰⁵ RBC e.a., 05/2013, p. 73, [url](#)

¹⁰⁶ Ministry of Health - Rwanda, 20/03/2017, p. 28, [url](#)

¹⁰⁷ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 8, [url](#)

¹⁰⁸ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 37, [url](#)

Le quatrième plan stratégique sectoriel (Health Sector Strategic Plan, HSSP IV) couvrant la période de 2018 à 2024 ne mentionne pas la population LGBT ou leurs besoins de santé spécifiques¹⁰⁹.

Lors d'une enquête menée en 2008-2009 par la CNLS parmi une centaine de HSH, plus d'un quart des personnes interrogées ont déclaré ne pas vouloir révéler leur orientation sexuelle au personnel médical¹¹⁰. En 2013, une étude du RBC indiquait qu'au niveau communautaire, la discrimination et la stigmatisation empêchaient certaines populations-clés, tels que les HSH et autres LGBT, d'accéder aux informations pertinentes sur le VIH et aux services de prévention¹¹¹. Les personnes LGBT interrogées par UHAI et par le centre d'analyse et de recherche Laterite indiquent qu'elles préfèrent ne pas se rendre aux centres de prise en charge accessibles à tout le monde à cause de la discrimination et la stigmatisation qu'elles y rencontrent. La communauté LGBT les considère comme « unsafe environments ». Certains prestataires de soins, au lieu de privilégier les soins, blâment le comportement des patients, les exposent à des « humiliations publiques » ou violent la confidentialité médicale, selon plusieurs sources¹¹².

Laterite ajoute que peu de prestataires de soins de santé osent faire le plaidoyer des LGBT, craignant que cela ne porte atteinte à leur propre réputation¹¹³.

Les personnes transgenres ne sont pas spécifiquement prises en compte dans les politiques et programmes de santé, ne sont pas formellement reconnues et n'ont pas d'accès aux services de santé adaptés, comme l'assistance psychosociale ou le traitement hormonal qui, selon le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, est intentionnellement refusée aux personnes transgenres¹¹⁴.

Des femmes LGBT ont aussi indiqué ressentir un manque de soutien par le gouvernement en matière de santé¹¹⁵.

Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, les HSH sont pris en charge par les mêmes organisations, les mêmes programmes qui ciblent les professionnels du sexe, d'après le rapport d'UHAI de 2016. Ces structures offrent des services de dépistage et de traitement de base, donnent accès aux préservatifs et lubrifiants, et encadrent des formations de sensibilisation. UHAI cite quatre ONG actives dans ce domaine :

- HDI Rwanda ;
- Ihorere Munyarwanda Organisation (IMRO, précédemment appelé AIMR) ;
- Projet San Francisco ;
- Association nationale de soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA + (ANSP+)¹¹⁶.

Ainsi, HDI gère des Centers for Health and Rights dans les quartiers de Nyamirambo et de Kicukiro de la capitale où des soins spécialisés pour LGBT sont disponibles. Ces endroits sont devenus des « espaces sûrs » pour LGBT, selon Laterite¹¹⁷. Des prestataires de soins peuvent y suivre des ateliers encadrés, entre autres, par Hope and Care. D'après le directeur exécutif de cette association, il existe

¹⁰⁹ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 8, [url](#)

¹¹⁰ CNLS, 08/07/2010, p. 14, [url](#)

¹¹¹ RBC e.a., 05/2013, pp. V, 39, [url](#)

¹¹² UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 39, [url](#) ; The East African (Gahigi M.), 07/08/2015, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, pp. 23-24, 27, [url](#) ; Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#)

¹¹³ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 26, [url](#)

¹¹⁴ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 41, [url](#) ; Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

¹¹⁵ Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 75, [url](#)

¹¹⁶ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 35, 38, [url](#)

¹¹⁷ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 35, [url](#) ; HDI, 30/01/2019, [url](#)

trois centres de santé dans la capitale qui comptent au moins deux prestataires de soins qui ont participé à des ateliers sur la communauté LGBT et leurs besoins de santé spécifiques¹¹⁸.

Cependant, d'après le rapport de 2016 de l'organisation UHAI, les personnes LGBT interrogées signalent qu'elles éprouvent des difficultés à se procurer des médicaments antirétroviraux (ARV) en raison de l'éloignement de la plupart des structures qui les délivrent¹¹⁹. Seronet, site Internet d'aide aux personnes séropositives, souligne que ces services n'existent qu'en ville. Les habitants des zones rurales n'y ont pas accès¹²⁰.

En effet, une enquête de Laterite auprès de plusieurs autorités et ONG rwandaises révèle que ces derniers ne connaissent pas de centres de santé en dehors de Kigali qui soient accueillants pour les LGBT. Dans le district de Rubavu, par exemple, au nord-ouest du pays à la frontière congolaise, les LGBT préfèrent se rendre à Kigali ou même à Goma (en République démocratique du Congo, RDC), où les soins de santé ne sont pas forcément plus accueillants mais où les pots-de-vin permettent l'accès aux soins¹²¹.

Réfugiés LGBT

Selon un article de mai 2014 publié par BuzzFeed News, certains LGBT d'Afrique de l'Est cherchaient refuge en Ouganda, pourtant réputé être un des pays les plus homophobes de l'Afrique subsaharienne. L'article cite le cas d'un homme transgenre rwandais qui vers 2010 avait été victime d'une agression grave par la police. Cette personne a déclaré avoir été victime de violences en Ouganda également¹²².

Par ailleurs, un activiste LGBT rwandais affirme en 2017 que des LGBT ougandais persécutés dans leur pays d'origine se sont réfugiés au Rwanda¹²³. Le Cedoca n'a trouvé aucune autre source qui identifie des LGBT ayant cherché refuge au Rwanda.

En juin 2019, la presse internationale s'intéresse à la communauté des réfugiés LGBT au Kenya, majoritairement d'origine congolaise mais comprenant également des personnes de nationalité rwandaise, burundaise et autre. Quelque 76 de ces réfugiés, des LGBT et leurs enfants, installés dans un quartier pauvre de la capitale Nairobi, y sont la cible de menaces et de violences homophobes de la part des habitants. Ils sont ensuite expulsés par le propriétaire de l'immeuble qu'ils occupaient. Ces réfugiés avaient quitté le camp de réfugiés de Kakuma (Kenya) en avril 2019 parce qu'ils y avaient également été victimes d'attaques homophobes. Fin juin 2019, le gouvernement kenyan leur ordonne de retourner dans ce camp. Le HCR s'est proposé de protéger ce groupe¹²⁴.

2.2. Visibilité

2.2.1. Liberté d'expression

Le plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA pour la période 2009-2012 incluait pour la première fois les HSH comme population-clé et accordait plus d'importance à la lutte contre la discrimination au sein des services de santé. Lors d'une évaluation de ce plan stratégique, des HSH

¹¹⁸ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

¹¹⁹ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 41, [url](#)

¹²⁰ Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#)

¹²¹ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 27, [url](#)

¹²² BuzzFeed News (Lester Feder J.), 05/05/2014, [url](#)

¹²³ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹²⁴ Reuters (Bhalla N.), 11/06/2019, [url](#) ; BBC (Samba C.), 14/06/2019, [url](#) ; BBC, 20/06/2019, [url](#)

ont indiqué qu'ils se sentaient progressivement plus libres de s'exprimer au sein de la société, malgré la persistance de la stigmatisation et des discriminations sociales¹²⁵.

Par ailleurs, le rapport établi fin 2018 par le centre d'analyse et de recherche Laterite indique que nombre de LGBT n'osent « sortir du placard » par crainte de discrimination et d'isolement social¹²⁶.

En août 2019, Albert Nabonibo, un chanteur de gospel originaire de Kigali révèle lors d'une interview à une chaîne chrétienne être gay, après avoir caché son orientation sexuelle pendant des années. Aux médias internationaux qui couvrent largement son *coming-out*, il déclare avoir reçu quelques soutiens, mais il souligne que la plupart des réactions de ses proches et amis étaient « horribles ». Par honte, certains de ses amis interrogés ont préféré rester anonymes. Par contre, le ministre d'Etat Olivier Nduhungirehe lui a exprimé son soutien sur Twitter, comme il l'avait déjà fait dans d'autres affaires¹²⁷. Le directeur exécutif de HDI fait également état de réactions hostiles du public, en particulier dans les différents médias sociaux¹²⁸. Nabonibo déclare en octobre 2019 à Radio France internationale (RFI) avoir été chassé de son travail et de son église et s'être tourné vers l'église du The Fellowship of Affirming Ministries (TFAM), une église ouverte aux LGBT (voir 3.3. Position des acteurs religieux)¹²⁹.

Seleman Nizeyimana, directeur exécutif de Hope and Care, relève des difficultés pour la communauté LGBT lors de l'organisation de formations ou de conférences et de la réservation d'une salle, mais cite aussi quelques quartiers de Kigali qui se montrent prêts à accueillir des événements LGBT :

« [...] normally they have to notify before that the event happens, so the authorities responses the purpose of the gathering (which we lie about mostly). In most times there are some sectors in Kigali city that are friendly to host some LGBTI community events, here I can say Nyamirambo sector of Nyarugenge district, Remera sector, Muhanga city, and other area... »¹³⁰.

Fin mars 2019, une conférence de l'organisation transgenre Rwanda Gender Pride, qui devait se tenir dans l'hôtel Kigaliview, a été annulée par la direction de l'hôtel, sans raison valable, vraisemblablement à cause de l'identité transgenre et/ou homosexuelle des organisateurs¹³¹.

2.2.2. Lieux de rencontre

Dans les sources consultées en ligne, le Cedoca n'a pas trouvé d'informations sur les lieux de rencontre des LGBT au Rwanda. Les ONG contactées par le Cedoca ont cité plusieurs endroits.

Le collaborateur d'une organisation internationale consultée par le Cedoca indique que « [les] bars à Kigali sont souvent réputées [sic] LGBTI-friendly »¹³².

Le directeur exécutif de HDI indique que son organisation n'a pas encore cartographié ces endroits de rencontre, mais il en donne quelques exemples :

« We have not yet conducted a proper mapping of these spaces, but so far we have three hotels that are friendly with LGBT convenings. There are also a number of small bars and night clubs that

¹²⁵ RBC e.a., 05/2013, p. 75, [url](#)

¹²⁶ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 8, [url](#)

¹²⁷ BBC, 28/08/2019, [url](#) ; AP (Ssuuna I.), 17/09/2019, [url](#) ; Amb. Olivier Nduhungirehe (@onduhungirehe), 13/04/2018, [url](#) ; Amb. Olivier Nduhungirehe (@onduhungirehe), 30/08/2019, [url](#) ; Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

¹²⁸ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

¹²⁹ RFI (Broulard L.), 21/10/2019, [url](#)

¹³⁰ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019f

¹³¹ Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019 ; Rwanda Gender Pride, 27/03/2019, [url](#) ; Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

¹³² Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

are friendly to the LGBTI community. Examples are Kigali View Hotel, Hart Land Hotel, Papyrus, People club... »¹³³.

Le directeur exécutif de My Right Alliance cite quelques lieux « safe and affordable » à Kigali, notamment le Bauhaus Bar, le Sun City Hotel et l'Inema Art Center à Kigali¹³⁴.

Le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT souligne que les endroits sûrs pour les LGBT restent rares et se situent à Kigali :

« Safe spaces for the LGBTI/Q community remain few and far in-between. There are some Gay-Friendly hotels like hotel Five to Five IN Remera, Kigali View Hotel, & Heartland Hotel in Nyamirambo and Hotel Umubano in Kacyiru. All these are in Kigali. I do not know of any which exists outside of the capital »¹³⁵.

Le directeur exécutif de Hope and Care remarque que les endroits accueillants pour les LGBT se situent principalement dans le quartier de Nyamirambo à Kigali. Il cite également l'église The Fellowship of Affirming Ministries (TFAM) (voir 3.3. Position des acteurs religieux)¹³⁶.

2.2.3. Associations

Enregistrement

La loi de 2012 portant organisation et fonctionnement des organisations non gouvernementales (ONG) énumère dans son article 20 les motifs de refus d'octroi du certificat temporaire d'enregistrement d'une ONG, dont la compromission de « la sécurité, l'ordre public, la santé, la morale ou les droits de la personne »¹³⁷. L'organisation UHAI indique que les autorités rwandaises peuvent invoquer ces motifs pour refuser l'enregistrement des organisations LGBT¹³⁸.

UHAI signale en 2016 que, malgré l'absence de législation réprimant l'homosexualité, la communauté LGBT est moins visible au Rwanda que dans certains autres pays d'Afrique de l'Est tels que l'Ouganda ou le Kenya. La plupart des organisations LGBT ne sollicitent pas la reconnaissance officielle des autorités rwandaises de peur de ne pas être enregistrées et de s'attirer des problèmes avec l'administration locale, selon plusieurs sources¹³⁹.

Ne pouvant pas s'identifier officiellement comme des associations LGBT, celles-ci s'enregistrent comme des organisations travaillant sur d'autres groupes cibles, tels que la jeunesse, les femmes, etc.¹⁴⁰, ou comme des organisations généralistes qui s'ouvrent également aux LGBT¹⁴¹.

Une seule organisation, Amahoro Human Respect, est pleinement reconnue légalement¹⁴². Quelques autres organisations sont enregistrées au niveau du district. Les textes statutaires de ces associations ne font nulle part mention de « LGBT » ou d'« homosexualité ». La plupart ne sont pas enregistrées¹⁴³.

¹³³ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

¹³⁴ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

¹³⁵ Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

¹³⁶ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

¹³⁷ N°04/2012 du 17/02/2012. *Loi portant organisation et fonctionnement des organisations non-gouvernementales nationales*, 09/04/2012, [url](#)

¹³⁸ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 17, [url](#)

¹³⁹ UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 22, [url](#) ; Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹⁴⁰ UHAI, s.d., p. 18, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 26, [url](#)

¹⁴¹ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹⁴² Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019 ; Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

¹⁴³ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 12, [url](#) ; UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 22, [url](#)

Par rapport à d'autres ONG plus généralistes, les difficultés d'enregistrement ainsi que la stigmatisation sociale affectent les capacités, les ressources financières et humaines ainsi que l'expertise des associations LGBT, selon plusieurs sources. Le centre d'analyse et de recherche Laterite signale le manque de soutien financier ainsi que l'opposition de certaines autorités locales aux activités de la communauté LGBT¹⁴⁴.

Associations et coalitions

La première organisation LGBT au Rwanda, Horizon Community Association (HOCA), a été créée à Kigali en 2003 ou 2004 par l'activiste Naomi Ruzindana¹⁴⁵.

Beaucoup d'autres organisations LGBT sont nées entre 2009 et 2014 à Kigali, et leur nombre ne cesse de croître, selon UHAI. Plusieurs de ces organisations ont été créées par des personnes qui étaient déjà engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA. En 2016, la plupart de ces associations étaient basées dans la capitale, sauf les associations Other Sheep Rwanda opérant à Gisenyi et Kesho Sawa à Musanze. Dans les sources consultées, le Cedoca n'a pas trouvé d'informations plus récentes sur ces deux organisations. L'organisation Hope and Care travaillait dans la Province de l'Est en tant que partenaire de l'organisation Asolate¹⁴⁶. Les obstacles rencontrés par les organisations LGBT, comme par exemple les difficultés d'enregistrement ainsi que les mentalités conservatrices à l'intérieur du pays, empêchent la couverture des zones rurales, selon UHAI¹⁴⁷.

Selon une étude de 2014, le nombre de membres des différentes organisations allait d'une trentaine à une centaine de personnes. Les structures des associations ainsi que la formalité du processus d'affiliation variaient également¹⁴⁸.

En avril 2014, une coalition d'organisations LGBT, Isange, est lancée¹⁴⁹. Dans les sources consultées dans le cadre de cette recherche, le Cedoca n'a trouvé aucune information sur la structure, le fonctionnement ou les activités de cette coalition.

Par ailleurs, en 2018, Laterite remarque qu'il n'existe pas d'organisation coupole officielle, mais que la communauté LGBT est représentée par des organisations nationales comme HDI ou Never Again Rwanda. Des organisations qui supportent les LGBT constatent toutefois que la collaboration entre leurs associations et les institutions gouvernementales est restreinte faute de mécanismes de concertation et faute de plateforme qui puisse exprimer les perspectives de la communauté LGBT¹⁵⁰.

En septembre 2019, Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, recense environ treize organisations rwandaises de défense des droits des LGBT¹⁵¹. Le tableau ci-dessous reprend les organisations citées par les sources et les interlocuteurs consultés par le Cedoca. Il s'agit d'organisations ciblant essentiellement des LGBT mais également d'organisations qui ont différents groupes-cibles dont les LGBT¹⁵². Certaines organisations accueillent la communauté LGBT en général, d'autres s'occupent plus spécifiquement des sous-groupes comme les HSH, les femmes, les jeunes LGBT, les transgenres ou

¹⁴⁴ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 22, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 26, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 22, [url](#) ; GRET, 28/05/2015, [url](#)

¹⁴⁵ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 20, 23, [url](#)

¹⁴⁶ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 20-21, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 17, 23, [url](#)

¹⁴⁷ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 24, [url](#)

¹⁴⁸ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 17, [url](#)

¹⁴⁹ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 12, [url](#)

¹⁵⁰ USAID, Laterite, 11/12/2018, pp. 28-29, 34, [url](#)

¹⁵¹ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

¹⁵² UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 23, [url](#) ; USAID, Laterite, 11/12/2018, pp. 52-53, [url](#) ; Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019 ; Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019 ; Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019 ; Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019 ; Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

encore les professionnels du sexe¹⁵³. La plupart de ces organisations ont un site web ou une page Facebook, mais pas toutes. Leur taille et leur taux d'activité ne sont pas toujours clairs. Certaines organisations pourraient ne plus être actives.

| Organisation | Année de création | Siège | Statut |
|---|-------------------|-------------------|--|
| Horizon Community Association (HOCA) | 2003 ou 2004 | Kigali | Non reconnu ; pas de site web, aucune information récente |
| Other Sheep Rwanda | 2009 | Gisenyi | Reconnu au niveau du district ; organisation pour LGBT chrétiens ; pas de site web, aucune information récente |
| My Right Alliance¹⁵⁴ | 2010 | Kigali | Reconnu au niveau du district |
| Rainbow Rights Rwanda | 2011 | Kigali | Non reconnu ; pas de site web, aucune information récente |
| Safe Friendly Society¹⁵⁵ | 2011 | Kigali | Non reconnu |
| Hope and Care¹⁵⁶ | 2012 | Province de l'Est | Non reconnu |
| Amahoro Human Respect¹⁵⁷ | 2014 | Kigali | Reconnu |
| Joint Action for Bright Future Association (JABFA)¹⁵⁸ | 2014 | Kigali | Non reconnu |
| Rights for All Rwanda (RIFA)¹⁵⁹ | 2014 | Kigali | Non reconnu |
| Isange Coalition¹⁶⁰ | 2014 | Kigali | Non reconnu |
| AGAP¹⁶¹ | 2014 | Gisenyi | Pas d'infos |
| Rwanda Gender Pride¹⁶² | Pas d'infos | Kigali | Organisation pour transgenres ; pas d'infos supplémentaires |
| Building Hope for Future¹⁶³ | Pas d'infos | Kigali | Pas d'infos |

Les organisations suivantes, citées par les sources consultées, sont des ONG de défense des droits de l'homme plus généralistes ou des ONG qui œuvrent dans le domaine de la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre le VIH/SIDA, et qui incluent les minorités sexuelles dans

¹⁵³ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 9, [url](#)

¹⁵⁴ My Right Alliance [website], s.d., [url](#) ; My Right Alliance [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁵⁵ Safe Friendly Society [website], s.d., [url](#) ; Safe Friendly Society [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁵⁶ Hope and Care [website], s.d., [url](#) ; Hope and Care [Facebook profile], [url](#)

¹⁵⁷ Amahoro Human Respect [website], s.d., [url](#) ; Amahoro Human Respect Organization [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁵⁸ Joint Action for Bright Future Association [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁵⁹ RIFA [website], s.d., [url](#) ; Rights for All – RIFA [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁶⁰ Isange coalition lgbt umbrella Rwanda [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁶¹ AGAP [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁶² Rwanda Gender Pride [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁶³ Building Hope For Future Rwanda [Facebook profile], s.d., [url](#)

leurs services : Health Development Initiative (HDI)¹⁶⁴ ; Human Rights First Rwanda Association (Rights Rwanda)¹⁶⁵ ; Never Again Rwanda¹⁶⁶ ; Ihorere Munyarwanda Organisation (IMRO)¹⁶⁷ ; Centre for Rule of Law (CERULAR)¹⁶⁸ ; Association nationale de soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA+ (ANSP+)¹⁶⁹ ; Health and Rights Initiative (HERI)¹⁷⁰ ; Great Lakes Initiative for Human Rights and Development (GLIHD)¹⁷¹ ; Bright Future Foundation Rwanda¹⁷². De nouveau, certaines de ces organisations sont bien structurées et financées et déploient des activités bien coordonnées, alors que d'autres semblent peu actives.

Le Cedoca n'a trouvé aucune précision sur quelques autres associations citées par les sources consultées, à savoir : Pride Ark, une organisation pour transgenres fondée en 2012 à Kigali et reconnue au niveau du district ; Kesho Sawa, fondée en 2013 à Kigali ; Against Drugs Abuse, qui aurait été fondée en 2009 à Kigali et Key Population Coalition.

Activités

Selon une étude publiée par IDS et le Centre for Human Rights en 2015, les associations se concentrent essentiellement sur les besoins de base de la communauté LGBT, comme l'hébergement par l'aménagement de *safe houses*¹⁷³. Le domaine d'intervention privilégié par la plupart des associations, toutefois, est celui de la santé sexuelle et reproductive et de la lutte contre le VIH/SIDA, d'après UHAI. En collaboration avec des ONG comme HDI Rwanda ou une institution officielle comme le RBC, ces associations se chargent de l'éducation par les pairs et la sensibilisation, de la mobilisation dans la lutte contre le VIH/SIDA, de l'orientation des patients vers les services médicaux existants. Avec le support des organisations partenaires, elles font aussi le plaidoyer auprès des administrations locales mais aussi des proches de personnes LGBT expulsées du foyer familial. Elles tentent de guider leurs membres souvent vulnérables sur le marché de l'emploi, vers une formation professionnelle ou vers des activités génératrices de revenu¹⁷⁴. Par exemple, l'organisation Building Hope for Future organise des formations à l'adresse de parents et de proches de personnes LGBT afin d'aider la famille à accepter¹⁷⁵.

Des sondages réalisés par le RBC en 2014 et par UHAI en 2016 indiquent qu'une majorité des participants LGBT (trois quarts, selon le RBC) sont également des travailleurs du sexe, ce qui explique que certaines organisations LGBT ciblent également les professionnels du sexe¹⁷⁶.

UHAI signale dans son rapport de 2016 que les associations LGBT se focalisent essentiellement sur des hommes qui ont des rapports homosexuels, des gays, des bisexuels et des femmes transgenres, alors que les femmes lesbiennes ou bisexuelles et les hommes transgenres sont moins souvent pris en charge¹⁷⁷.

¹⁶⁴ HDI [website], s.d., [url](#)

¹⁶⁵ Human Rights First Association [website], s.d., [url](#) ; Human Rights First Rwanda Association (a.k.a Rights Rwanda) [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁶⁶ Never Again Rwanda [website], s.d., [url](#)

¹⁶⁷ IMRO [website], s.d., [url](#)

¹⁶⁸ CERULAR [website], s.d., [url](#)

¹⁶⁹ ANSP+ [website], s.d., [url](#)

¹⁷⁰ Health Rights Initiative- Rwanda (HERI) [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁷¹ Great Lakes Initiative for Human Rights and Development – GLIHD [Facebook profile], s.d., [url](#)

¹⁷² Bright Future Foundation Rwanda [site web], s.d., [url](#)

¹⁷³ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 22, [url](#)

¹⁷⁴ UHAI (Irakunda I., Odoyo R.), 2016, p. 22, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 22-23, [url](#) ; HDI, 30/01/2019, [url](#)

¹⁷⁵ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 31, [url](#)

¹⁷⁶ Seronet (Cyuzuzo B.), 13/08/2017, [url](#) ; UHAI (Irakunda I., Odoyo R.), 2016, p. 52, [url](#)

¹⁷⁷ UHAI (Irakunda I., Odoyo R.), 2016, pp. 7, 20-22, [url](#)

Autres ONG, organisations internationales et représentations diplomatiques

Selon un reportage de 2017 du média américain Mashable sur la communauté LGBT rwandaise, des ONG refusent souvent de collaborer avec des associations LGBT et ne veulent pas inclure les LGBT dans leurs prestations, craignant d'être associées à cette communauté. Néanmoins, plusieurs activistes LGBT interviewés par Mashable se montrent optimistes sur la possibilité de progrès dans le domaine des droits des LGBT au Rwanda¹⁷⁸. Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, perçoit « an increased interest among the main stream human rights NGOs to address LGBT issues »¹⁷⁹.

Selon l'étude publiée par IDS et le Centre for Human Rights en 2015, l'approche des ONG et des représentations diplomatiques internationales se base sur un monitoring continu ainsi qu'un engagement discret. Le développement de relations avec des associations LGBT, le financement direct de certains de leurs événements et activités comme la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (International Day Against Homophobia and Transphobia, IDAHOT) et des discussions discrètes avec des membres du gouvernement sont autant de manifestations de l'intérêt de la communauté internationale présente au Rwanda. Cependant, la présence et l'implication d'Occidentaux dans ces activités peuvent être perçues, selon cette étude, comme une ingérence étrangère et risquent d'avoir un impact négatif sur le plaidoyer de la communauté LGBT¹⁸⁰.

Quelques exemples de cette collaboration entre des ONG ou des diplomates internationaux et la communauté LGBT sont la célébration du LGBT Pride Month en juin 2014 par l'inauguration d'un mur graffiti à l'ambassade des Etats-Unis¹⁸¹ ; la célébration à l'Institut Goethe à Kigali de la journée internationale IDAHOT le 16 mai 2016 en présence de plusieurs organisations LGBT rwandaises¹⁸² ; les projets triennaux visant le renforcement des associations LGBT locales lancés en 2012 et 2018 par l'ONG internationale de développement GRET¹⁸³.

3. Contexte socio-politique

3.1. Situation générale du pays

Depuis la fin du génocide et la prise du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR) en juillet 1994, le paysage politique et militaire rwandais est dominé par cet ancien mouvement rebelle et par son leader, le président Paul Kagame, élu en août 2017 pour un troisième mandat de sept ans. Celui-ci a construit ce que la Bertelsmann Stiftung appelle « an authoritarian developmental state, firmly believing that the construction of a new state and society requires strong leadership. » Cette gouvernance s'appuie sur des politiques économiques libérales, mais accorde un rôle prédominant au parti au pouvoir et à l'armée¹⁸⁴. Freedom House indique que le régime a assuré la stabilité sécuritaire et la croissance économique du pays, tout en réprimant toute dissidence politique par une surveillance intense, l'intimidation et de probables assassinats¹⁸⁵.

Selon le rapport d'USDOS sur la situation des droits de l'homme en 2018, les violations des droits de l'homme rapportées au Rwanda sont :

¹⁷⁸ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹⁷⁹ Kagaba A., directeur exécutif, HDI, courrier électronique, 24/09/2019

¹⁸⁰ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 28, [url](#)

¹⁸¹ Igihe, 25/06/2014, [url](#)

¹⁸² The East African (Mwijuke G.), 31/05/2014, [url](#)

¹⁸³ GRET, PAFPD-GL [...], s.d., [url](#) ; GRET, The Baho Project [...], s.d., [url](#)

¹⁸⁴ Bertelsmann Stiftung, 2018, [url](#)

¹⁸⁵ Freedom House, 01/2019, [url](#)

« [...] reports of unlawful or arbitrary killings by state security forces; forced disappearance by state security forces; torture by state security forces including asphyxiation, electric shocks, mock executions; arbitrary detention by state security forces; political prisoners; arbitrary or unlawful interference with privacy; threats to and violence against journalists, censorship, website blocking, and criminal libel; substantial interference with the rights of peaceful assembly and freedom of association, such as overly restrictive nongovernmental organization (NGO) laws; and restrictions on political participation »¹⁸⁶.

HRW affirme que la société civile, les médias locaux et internationaux, des organisations internationales de défense des droits de l'homme ainsi que l'opposition politique ne peuvent fonctionner de manière indépendante ni critiquer la politique gouvernementale¹⁸⁷.

USDOS ajoute que, malgré quelques poursuites et condamnations judiciaires, l'impunité pour des fonctionnaires civils et certains membres des forces de sécurité constitue un problème¹⁸⁸.

3.2. Position des acteurs politiques

Plusieurs sources constatent que la majorité des leaders politiques rwandais s'abstiennent de se prononcer publiquement sur l'homosexualité et les LGBT, ces débats étant une « question privée » qui n'est pas « dans l'intérêt du développement du pays ». UHAI cite une exception, un ministre qui, en 2014 lors d'un discours public, appelait la jeunesse à lutter contre la consommation de drogues, le travail des enfants, la prostitution et l'homosexualité¹⁸⁹. En mai 2019, en réponse à une pétition d'un citoyen rwandais s'inquiétant de problèmes au sein des prisons, un comité parlementaire souligne la sensibilisation régulière dans les prisons sur les bonnes mœurs afin de prévenir « things like homosexuality and other bad vices »¹⁹⁰.

Aflodis Kagaba, directeur exécutif de HDI, qualifie la position des leaders politiques rwandais comme « progressive but sometimes ambiguous »¹⁹¹. L'étude d'IDS et du Centre for Human Rights publiée en 2015 parle d'un « silence stratégique », pragmatique des autorités rwandaises autour de la question des droits des LGBT. Cette étude suggère que l'absence de débat autour des questions identitaires des LGBT ainsi que d'autres groupes socialement et économiquement marginalisés est à l'image du silence autour de l'identité ethnique. De plus, étant donné, d'une part, l'influence des communautés religieuses mais, d'autre part, l'importance des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux étrangers, le gouvernement rwandais a intérêt à écarter un débat controversé qui pourrait susciter de vifs débats aux niveaux national, régional et international. Pour la communauté LGBT, ceci signifie que le dialogue avec les autorités locales et les leaders communautaires se fait discrètement, à travers des réseaux informels, évitant ainsi d'attirer l'attention publique. L'étude de 2015 indique que les progrès enregistrés par la communauté LGBT au niveau de la mobilisation politique sont très limités¹⁹².

¹⁸⁶ USDOS, 13/03/2019, [url](#)

¹⁸⁷ Human Rights Watch (HRW), 17/01/2019, [url](#)

¹⁸⁸ USDOS, 13/03/2019, [url](#)

¹⁸⁹ International Institute of Social Studies (Musangwa E. T.), 12/2016, pp. 4, 9, [url](#) ; UHAI (Irudukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 31, [url](#) ; The New Times (Mbonyinshuti J. A.), 27/08/2014, [url](#)

¹⁹⁰ The Chronicles (Cyiza T.), 28/05/2019, [url](#)

¹⁹¹ Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019

¹⁹² IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 6-7, 18-19, 27, 30, [url](#)

Cette attitude des institutions étatiques de « non-discrimination ou juste de non discours/positionnement sur le sujet » est, selon le collaborateur d'une organisation internationale des droits de l'homme contacté par le Cedoca, « le résultat du positionnement du président »¹⁹³.

Tout en signalant la frustration de certains acteurs internationaux face à cette approche discrète, l'étude d'IDS et du Centre for Human Rights estime que le silence stratégique des autorités a créé certaines opportunités pour la communauté LGBT qui a réalisé quelques avancées significatives¹⁹⁴.

En septembre 2016, interpellé sur la position des LGBT au Rwanda lors d'une rencontre avec la diaspora rwandaise aux Etats-Unis, le président Kagame a déclaré :

« It hasn't been our problem. And we don't intend to make it a problem. So we are struggling with all kinds of problems [...] We want to have everybody involved, participating. That means [...] being there for each other again [...] being supportive of each other. We mind the stability that comes with allowing people to live in harmony, and I think we've made a good progress on that »¹⁹⁵.

Le site américain Mashable souligne l'ambivalence de cette déclaration : le président affirme ne pas vouloir discriminer tout en montrant sa gêne devant la question¹⁹⁶.

Fin mai 2018, le président Kagame a rencontré un couple lesbien américain bien célèbre, la personnalité de télé Ellen DeGeneres et sa compagne, venues au Rwanda pour lancer un projet de conservation des gorilles¹⁹⁷.

Interrogé en mars 2019 sur le besoin de législation protégeant les droits des homosexuels lors d'un entretien avec le magazine Jeune Afrique, le président Kagame explique :

« Au Rwanda, l'homosexualité n'est pas un délit, et les membres de la communauté gay ne sont ni arrêtés, ni molestés, ni insultés. Ce n'est donc pas un problème, ni pour moi ni pour les Rwandais. Par contre, vouloir à tout prix légiférer sur ce sujet est la meilleure manière de créer un problème dans une société qui a ses normes, ses valeurs et ses codes depuis des siècles. Les homosexuels existent, nous savons qu'ils existent. Leur liberté ne doit pas interférer avec celle des autres, et réciproquement. Restons-en là »¹⁹⁸.

USDOS rapporte dans ses rapports annuels successifs sur les droits de l'homme au Rwanda que des membres du gouvernement rwandais s'expriment en faveur des droits de l'homme applicables à chacun, quelle que soit l'orientation sexuelle¹⁹⁹. Cependant, selon Seleman Nizeyimana, directeur exécutif de Hope and Care, ces mêmes officiels rwandais tiennent en privé un discours bien différent, opposé à cette apparente tolérance :

« Political authorities in public they [affirm] that they don't have any problem with LGBTI community, but with their personal standing point if you ask them is one of their relatives or children discovered that is homosexual, thing get other color. They strongly oppose what they said publically »²⁰⁰.

Le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT déclare collaborer avec le ministère de la Justice et la Commission nationale des droits de l'homme afin de promouvoir l'égalité dans le secteur de la justice :

¹⁹³ Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019

¹⁹⁴ IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 6-7, 18-19, 27, [url](#)

¹⁹⁵ Kigali Today, 26/09/2016, [url](#) ; Stop Homophobie (Grand C.), 26/09/2016, [url](#)

¹⁹⁶ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

¹⁹⁷ Quartz Africa (Chutel L.), 06/06/2018, [url](#)

¹⁹⁸ Jeune Afrique (Soudan F.), 01/04/2019, [url](#)

¹⁹⁹ USDOS, 13/04/2016, [url](#) ; USDOS, 03/03/2017, [url](#) ; USDOS, 20/04/2018, [url](#) ; USDOS, 13/03/2019, [url](#)

²⁰⁰ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

« The Ministry of Justice, specifically the Access to Justice coordination unit as well as the National Human Rights Commission have also embraced the notion of equality in the justice sector and we work quite closely with them should instance of injustice arise. Coincidentally yesterday we had a meeting with the National Human Rights Commission discussing how to include LGBTI/Q in the National Human Rights Action Plan »²⁰¹.

Quant aux leaders locaux, des études de 2014 soulignent un manque de sensibilisation. L'enquête publiée en 2015 par IDS et le Centre for Human Rights note que beaucoup de ces responsables locaux ignorent que l'homosexualité n'est pas punissable au Rwanda et que la discrimination dans les services publics est interdite. L'étude cite l'exemple (non daté) d'une personne qui a avoué son homosexualité à un leader local. Celui-ci l'a ensuite exhibé à travers le village pour que les villageois sachent qu'il est gay et soient dissuadés de suivre son exemple²⁰². Selon Jean-Claude Uwihoreye, directeur exécutif de My Right Alliance, « some local authorities [...] have kicked off lgbti people in the areas they lead »²⁰³.

A l'opposé des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, les LGBT ne disposent pas d'un conseil formel leur permettant de participer à l'élaboration des décisions politiques²⁰⁴.

Le LGBT Military Index établi en 2014 par The Hague Centre for Strategic Studies (HCSS), qui évalue le degré d'inclusion des LGBT dans les forces armées, donne un score de 52 sur 100 au Rwanda. Ce chiffre est bien plus élevé que pour les autres pays de la région, mais bien en dessous des pays plus inclusifs comme l'Afrique du Sud ou des pays européens ou américains²⁰⁵.

3.3. Position des acteurs religieux

Plusieurs sources soulignent la position très négative à l'égard des LGBT des clergés chrétien et musulman qui appellent à la discrimination et à l'intolérance. En 2007, l'archevêque de l'Eglise épiscopale rwandaise a qualifié l'homosexualité de « génocide moral »²⁰⁶. En 2010, son successeur a juré de continuer la lutte contre l'homosexualité²⁰⁷. UHAI cite en 2016 l'exemple (non daté) d'un prêtre chrétien qui, à plusieurs reprises, a prêché contre les LGBT sur les chaînes de radio locales²⁰⁸. Plusieurs sources contactées par le Cedoca soulignent l'homophobie, la haine et la stigmatisation qui caractérisent les sermons chrétiens²⁰⁹. Selon le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, l'Eglise « remains the biggest opposition towards the sexual minority family. Many have very tough and condescending words »²¹⁰.

Par ailleurs, selon l'étude publiée en 2015 par IDS et le Centre for Human Rights, certaines organisations LGBT ont développé de bonnes relations discrètes avec des leaders religieux. Les chercheurs ont eux-mêmes assisté à un atelier avec 40 pasteurs prêts à réfléchir sur la question de l'homosexualité et l'inclusion. La discrétion est toutefois primordiale, d'après cette étude. Un événement organisé à Rubavu par l'organisation LGBT Other Sheep Rwanda (qui ne semble plus être active en ligne actuellement) en collaboration avec un pasteur américain avait suscité tant de publicité

²⁰¹ Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

²⁰² IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 24-25, [url](#) ; Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), 05/2014, p. 75, [url](#)

²⁰³ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

²⁰⁴ USAID, Laterite, 11/12/2018, p. 26, [url](#)

²⁰⁵ HCSS, 20/02/2014, [url](#)

²⁰⁶ Coalition of African Lesbians e.a., 03/2009, p. 5, [url](#) ; The New Times (Muramila G.), 26/02/2007, [url](#)

²⁰⁷ The New Times, 30/09/2010, [url](#)

²⁰⁸ UHAI (Iradukunda I., Odoyo R.), 2016, p. 31, [url](#) ; TWOCARE (Wilson B.), 12/06/2015, [url](#) ; IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, p. 15, [url](#)

²⁰⁹ Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019

²¹⁰ Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

que le maire s'est inquiété de la publicité négative pour son district et que la police locale a interrogé un leader de l'organisation sur ses liens avec d'autres « recruteurs LGBT »²¹¹.

En novembre 2017, le média américain Mashable rapporte une alliance entre des activistes LGBT et le Fellowship of Affirming Ministries (TFAM), un réseau international de leaders religieux, afin de construire un réseau d'églises dirigées par et ouvertes aux LGBT à travers l'Afrique de l'Est. En collaboration avec des activistes LGBT, l'évêque Joseph Tolton a organisé des services religieux à travers le Rwanda, dans des quartiers hostiles aux LGBT. Ils entendent créer un espace sûr pour les LGBT qui veulent pratiquer leur foi et en même temps introduire les Rwandais à la communauté LGBT. Ceci provoque parfois des réactions homophobes du voisinage²¹².

A la fin de l'année 2017, avec l'aide d'organisations LGBT comme Hope and Care et en partenariat avec une église locale, l'Eglise de Dieu d'Afrique et du Rwanda, l'évêque Tolton de TFAM a établi à Nyamirambo, un quartier populaire de Kigali, la première église inclusive des LGBT dans la région de l'Afrique de l'Est, selon plusieurs sources. Cette église prêche « l'inclusion radicale »²¹³. Elle tient des services hebdomadaires, selon une source contactée par le Cedoca²¹⁴.

Le coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT contacté par le Cedoca est également pasteur dans l'église TFAM, « the first open church to homosexual community that we have from our beloved Bishop Torton ». L'évêque les a encouragés à former un groupe de médias sous l'égide de la coalition LGBT Isange, qui émet un show hebdomadaire sur City radio 88.3 FM²¹⁵.

Dans un communiqué rédigé en juin 2019, l'association LGBT AGAP qui, dans la ville de Gisenyi (nord-ouest du pays) gère une clinique pour des « personnes LGBT travailleuses de sexe », dénonce l'envahissement et le saccage de son local ainsi que la destruction de son matériel par une vingtaine de membres d'une église évangéliste voisine le 2 juin 2019. Le pasteur et ses paroissiens auraient voulu chasser l'AGAP de la paroisse, selon cette association. Celle-ci précise que le pasteur et quelques-uns de ses compagnons ont été interpellés par la police²¹⁶.

²¹¹ L'étude ne mentionne pas la date qui avait été prévue pour cet événement : IDS (Haste P., Gatete T. K.), 04/2015, pp. 25-26, [url](#)

²¹² Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#)

²¹³ Mashable (Dockray H., Villasana D.), 18/11/2017, [url](#) ; RFI (Broulard L.), 23/10/2019, [url](#) ; Rwanda Today, 07/10/2018, [url](#)

²¹⁴ Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019

²¹⁵ Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019

²¹⁶ AGAP, s.d., [url](#)

Résumé

Le Code pénal rwandais ne réprime ni l'homosexualité ni les rapports entre personnes du même sexe. La Constitution rwandaise prohibe toute discrimination sur la base de différents critères, y compris le sexe, mais n'y inclut pas l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Le Cedoca n'a trouvé aucune information sur des actions judiciaires à l'encontre de LGBT. Des ONG signalent toutefois l'accès difficile des LGBT à une assistance juridique adéquate. Certaines organisations estiment que les LGBT ne peuvent pas se prévaloir de la protection de la justice ou de la police en raison des préjugés et de l'ignorance de ces institutions étatiques. Le haut degré de stigmatisation et de discrimination sociales est, par ailleurs, un facteur qui empêche les LGBT de porter plainte. En revanche, certains LGBT déclarent ne pas subir de discrimination de la part des autorités.

Plusieurs sources affirment que des harcèlements, ainsi que des arrestations et de brèves détentions illégales de LGBT ont toujours lieu sur la base de fausses accusations telles que l'atteinte aux bonnes mœurs. Souvent, des forces de l'ordre auxiliaires de l'armée ou de la police en sont les auteurs.

Les sources consultées soulignent de manière unanime la discrimination, la stigmatisation et les violations des droits de la communauté LGBT au sein d'une société rwandaise culturellement conservatrice et largement influencée par la religion. La plupart des LGBT déclarent qu'il est très difficile de « sortir du placard » de crainte d'être stigmatisés et exclus par leurs proches, leurs amis ou voisins. En zone rurale, les attitudes négatives à l'égard des LGBT et l'isolement social que connaissent ceux-ci sont plus importants qu'en ville où certains LGBT osent être plus ouverts quant à leur orientation sexuelle.

Lors d'une enquête réalisée en 2008 et 2009 parmi une centaine de HSH à Kigali, un participant sur cinq a déclaré avoir subi des mauvais traitements, y compris des violences sexuelles, à cause de son orientation sexuelle. Bien que des cas de violence aient toujours lieu, la violence à l'égard des LGBT a diminué de manière significative depuis 2009, selon une enquête de Laterite publiée en 2018.

Les sources consultées relèvent différents domaines sociaux où les LGBT rencontrent de la discrimination. Des témoins déclarent avoir été exclus par leurs familles. D'autres sont victimes de harcèlements et discriminations au sein des institutions scolaires de la part des autres élèves ou du corps enseignant. Certains dénoncent la stigmatisation sur le marché de l'emploi et du logement. Plusieurs témoins ont été chassés de leur habitation. Le décrochage scolaire, l'analphabétisme, le chômage, l'itinérance et la pauvreté sont particulièrement élevés au sein de la communauté LGBT.

Dans le domaine de la santé, l'accès aux structures médicales conventionnelles est difficile à cause de la stigmatisation que les LGBT y rencontrent. Un certain nombre d'organisations, en particulier dans la capitale, prennent toutefois en charge des LGBT, offrant des services de santé divers.

Depuis 2004, plusieurs organisations de défense des droits des LGBT ont vu le jour, majoritairement à Kigali. Celles-ci sont rarement enregistrées officiellement et ne s'identifient pas toujours comme associations LGBT de crainte de ne pas être enregistrées par les autorités. Ces organisations sont confrontées à un manque de ressources et d'expertise. Certaines organisations plus généralistes incluent aussi les LGBT dans leurs services et leurs plaidoyers. Les organisations LGBT sont réticentes à s'exprimer devant les médias rwandais qu'elles accusent d'être homophobes.

Le président Kagame a déclaré que l'homosexualité « n'est pas un problème » au Rwanda. En même temps, le président tout comme la majorité des personnalités politiques ne se prononcent généralement pas publiquement sur l'homosexualité. Plusieurs sources parlent d'un silence stratégique de la part des autorités. La mobilisation politique de la communauté LGBT est limitée.

Plusieurs sources soulignent la position très négative à l'égard des LGBT des clergés chrétien et musulman qui appellent à la discrimination et à l'intolérance. Cependant, l'église TFAM à Kigali a spécifiquement été créée pour inclure les LGBT.

Bibliographie

Contacts directs

Collaborateur d'une organisation internationale de défense des droits de l'homme, courrier électronique, 24/07/2019, coordonnées non communiquées pour des raisons de confidentialité

Coordonnateur des programmes d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme et des LGBT, courrier électronique, 02/08/2019, coordonnées non communiquées pour des raisons de confidentialité

Kagaba A., directeur exécutif, Health and Development Initiative (HDI), courrier électronique, 24/09/2019, info@hdirwanda.org

Nizeyimana S., directeur exécutif, Hope and Care, courrier électronique, 04/09/2019, hopeandcare@gmail.com

Uwihoreye J. C., directeur exécutif, My Right Alliance, courrier électronique, 01/08/2019, myrightassociation2007@gmail.com

Sources écrites et audiovisuelles

AGAP [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/Agap.rwanda.lgbt/> [consulté le 01/10/2019]

AGAP, *Alerte : Information et dénonciation d'expulsion forcée d'AGAP (Rwanda LGBT) dans sa résidence en ville de Gisenyi*, s.d., https://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/agap-alerte_juin_2019.pdf [consulté le 01/10/2019]

Amahoro Human Respect [website], s.d., <https://amahorohumanrespect.wixsite.com/amahorohumanrespect> [consulté le 01/10/2019]

Amahoro Human Respect Organization [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/pg/fashabose/> [consulté le 01/10/2019]

Amb. Olivier Nduhungirehe (@onduhungirehe), *Good decision*. [...], 13/04/2018, <https://twitter.com/onduhungirehe/status/984900263692636161> [consulté le 01/10/2019]

Amb. Olivier Nduhungirehe (@onduhungirehe), *"All Rwandans are born and remain equal in rights and freedoms. Discrimination of any kind or its propaganda [...] are prohibited and punished by law". (Art 16 of the Constitution)*. [...], 30/08/2019, <https://twitter.com/onduhungirehe/status/1167246210102464517> [consulté le 01/10/2019]

Associated Press (AP) (Ssuuna I.), *Rwandan gospel singer comes out as gay, to country's shock*, 17/09/2019, <https://www.apnews.com/73230d8c52ff4cb2aba4ad7fad8a69b2> [consulté le 01/10/2019]

Association nationale de soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA + (ANSP+) [website], s.d., <https://ansp.org.rw/> [consulté le 01/10/2019]

BBC, *Rwanda football coach sacked over sex claims wins pay-off*, 16/04/2018, <https://www.bbc.com/news/world-africa-43785184> [consulté le 01/10/2019]

BBC (Samba C.), *'Good Samaritan' houses LGBTQ+ refugees in Kenya*, 14/06/2019, <https://www.bbc.com/news/topics/c8nq32jwjp0t/lgbt-rights-in-africa> [consulté le 01/10/2019]

BBC, *Gay refugees sent back to 'homophobic Kenya camp'*, 20/06/2019, <https://www.bbc.com/news/world-africa-48703112> [consulté le 01/10/2019]

BBC, *Un chanteur de gospel rwandais révèle qu'il est gay*, 28/08/2019, <https://www.bbc.com/afrique/region-49499176> [consulté le 01/10/2019]

Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report — Rwanda*, 2018, https://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2018/pdf/BTI_2018_Rwanda.pdf [consulté le 01/10/2019]

Bright Future Foundation Rwanda [site web], s.d., <https://brightfuturefoundationrwanda.weebly.com/> [consulté le 01/10/2019]

Building Hope For Future Rwanda [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/bhfrwanda/> [consulté le 01/10/2019]

BuzzFeed News (Lester Feder J.), *The LGBT Refugees Who Are Seeking Asylum In the World's Most Notoriously Anti-Gay Country*, 05/05/2014, <https://www.buzzfeednews.com/article/lesterfeder/the-lgbt-refugees-who-are-seeking-asylum-in-the-worlds-most#.enRWqeM4W> [consulté le 01/10/2019]

Center for Rule of Law Rwanda (CERULAR) [website], s.d., <http://cerular.org/> [consulté le 01/10/2019]

Coalition of African Lesbians e.a., *The Violations of the Rights of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Persons in RWANDA. A Shadow Report*, 03/2009, https://www2.ohchr.org/english/bodies/hrc/docs/ngos/LGBT_HRC95_Rwanda.doc [consulté le 01/10/2019]

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *Rwanda : information sur la situation des minorités sexuelles et le traitement réservé à ce groupe par la société et les autorités; lois, protection offerte par l'État et services de soutien (2011-août 2013)*, 09/09/2013, <https://irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=454788&%253Bpls=1&wbdisable=true> [consulté le 01/10/2019]

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *Rwanda : information sur la situation des minorités sexuelles, y compris les lois; le traitement qui leur est réservé par la société et les autorités; la protection offerte par l'État et les services de soutien disponibles (2014-octobre 2018)*, 20/11/2018, <https://irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=457664> [consulté le 01/10/2019]

Commission nationale de lutte contre le SIDA (CNLS), *Plan stratégique national multisectoriel de lutte contre le VIH et le SIDA 2005-2009. Version finale*, 12/2005, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_127585.pdf [consulté le 01/10/2019]

Commission nationale pour la lutte contre le SIDA (CNLS), *National strategic plan on HIV & AIDS 2009-2012*, 15/04/2008 https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_127584.pdf [consulté le 01/10/2019]

Commission nationale de lutte contre le SIDA (CNLS), *Exploring HIV Risk among MSM in Kigali, Rwanda*, 08/07/2010, https://www.measureevaluation.org/resources/publications/tr-09-72/at_download/document [consulté le 01/10/2019]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, Dixième session. Genève, 24 janvier-4 février 2011. Résumé établi par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme conformément au paragraphe 15 c) de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme. Rwanda**. A/HRC/WG.6/10/RWA/3, 04/11/2010, http://ap.ohchr.org/documents/alldocs.aspx?doc_id=17960 [consulté le 01/10/2019]

Décret - loi n° 21/1977 du 18 août 1977 instituant le Code Pénal, 18/08/1977, <http://www.unhcr.org/refworld/docid/3ae6b5bb4.html> [consulté le 01/10/2019]

France 24, *RWANDA - Enfermé une semaine par la police car homosexuel*, 15/11/2014, <https://www.youtube.com/watch?v=0tn1iBTos4I> [consulté le 01/10/2019]

Freedom House, *Freedom in the World 2019: Rwanda*, 01/2019, <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2019/rwanda> [consulté le 01/10/2019]

Global Rights e.a., *The Violations of the Rights of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Persons in RWANDA. A Shadow Report*, 03/2009, http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrc/docs/ngos/LGBT_HRC95_Rwanda.doc [consulté le 01/10/2019]

Great Lakes Initiative for Human Rights and Development – GLIHD [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/GLIHDRw/> [consulté le 01/10/2019]

GRET, *Trois questions à Toussaint Musanbgwa de Health Development Initiative au Rwanda*, 28/05/2015, <https://www.gret.org/2015/05/trois-questions-a-toussaint-musanqwa-de-health-development-initiative-au-rwanda/> [consulté le 01/10/2019]

GRET, *PAFPD-GL – Projet d'appui aux associations oeuvrant en faveur des populations discriminées dans la région des Grands Lacs*, s.d., <https://www.gret.org/projet/projet-dappui-aux-associations-oeuvrant-en-faveur-des-populations-discriminees-dans-la-region-des-grands-lacs/> [consulté le 01/10/2019]

GRET, *The Baho Project : Empower, Include, Respect*, s.d., <https://www.gret.org/projet/the-baho-project-empower-include-respect/> [consulté le 01/10/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme (HCDH), *Mettre fin à la violence et à la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes*, 09/2015, https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Discrimination/Joint_LGBTI_Statement_FR.PDF [consulté le 01/10/2019]

Health Development Initiative (HDI) [website], s.d., <https://hdirwanda.org/> [consulté le 01/10/2019]

Health Development Initiative (HDI), *Can anybody hear us? Exploring the realities of being lesbian, gay or bisexual in Rwanda*, 12/2015, <http://hdirwanda.org/wp-content/uploads/2019/03/LGBTI-BOOKLET-CAN-ANYBODY-HEAR-US1.pdf> [consulté le 01/10/2019]

Health Development Initiative (HDI), *Quarterly Newsletter. Highlights from October to December 2018*, 30/01/2019, <http://hdirwanda.org/wp-content/uploads/2019/01/HDI-Newsletter-October-December-2018.pdf> [consulté le 01/10/2019]

Health Rights Initiative- Rwanda (HERI) [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/HERIRWANDA> [consulté le 01/10/2019]

Hope and Care [Facebook profile], <https://www.facebook.com/Hope-And-Care-786970118030694/> [consulté le 01/10/2019]

Hope and Care [website], s.d., <http://www.hopeandcarerwanda.com/index.html> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights First, *Voices For Equality: David, Rwanda* [video], 12/09/2016, <https://www.youtube.com/watch?v=tcPYDqBNbRq> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights First Association [website], s.d., <http://www.rightsrwanda.com/index.html> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights First Rwanda Association (a.k.a Rights Rwanda) [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/rightsrwanda/> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights Watch (HRW), « *Pourquoi ne pas appeler cet endroit une prison ?* ». *Détention illégale et mauvais traitements au Centre de transit de Gikondo au Rwanda*, 23/09/2015, <https://www.hrw.org/fr/report/2015/09/23/pourquoi-ne-pas-appeler-cet-endroit-une-prison/detention-illegale-et-mauvais> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights Watch (HRW), *UN: Victory for LGBT Rights*, 21/11/2016, <https://www.hrw.org/news/2016/11/21/un-victory-lgbt-rights> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Rapport mondial 2019. Rwanda. Événements de 2018*, 17/01/2019, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2019/country-chapters/325445> [consulté le 01/10/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Submission by Human Rights Watch to the Committee on the Rights of the Child on Rwanda*, 25/03/2019, <https://www.hrw.org/news/2019/03/25/submission-human-rights-watch-committee-rights-child-rwanda> [consulté le 01/10/2019]

Igihe, *U.S. Embassy and Rwandan Artists Celebrate LGBT Pride and Human Rights with Graffiti Show*, 25/06/2014, http://en.igihe.com/spip.php?page=mv2_article&id_article=15141 [consulté le 01/10/2019]

Ihorere Munyarwanda Organisation (IMRO) [website], s.d., <http://imrorwanda.org/> [consulté le 01/10/2019]

Institute for Policy Analysis and Research Rwanda (Abbott P. e.a.), *Lifestyle and Sexual and Reproductive Health in Rwanda: Findings from a Purposive Qualitative Study*, 05/2014, http://www.ipar-rwanda.org/IMG/pdf/lifestyle_and_sexual_and_reproductive_health_in_rwanda.pdf [consulté le 01/10/2019]

Institute of Development Studies (IDS) (Haste P., Gatete T. K.), *Sexuality, Poverty and Politics in Rwanda. Evidence Report No 131*, 04/2015, http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/123456789/6062/1/ER131_SexualityPovertyandPoliticsinRwanda.pdf [consulté le 01/10/2019]

International Institute of Social Studies (Musangwa E. T.), *Rwanda's Formal Private Sector and LGBT Employees: "Progressive but not protective"?*, 12/2016,

https://thesis.eur.nl/pub/37165/EMusangwa_oodledata_temp_turnitintool_1104306716_935_1479685482_366_0.pdf [consulté le 01/10/2019]

International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), *UN resolution condemns death penalty for same-sex relations*, 02/10/2017, <https://ilga.org/un-resolution-death-penalty-same-sex-relations/> [consulté le 01/10/2019]

Isange coalition lgbt umbrella Rwanda [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/rwandalgbtcoalition/> [consulté le 01/10/2019]

Isirabahenda G., *Young People's Understanding of Sexual Health and Sexuality: Exploration of the Situation in Rwanda*, in *Revista de Asistență Socială*, anul XVI, nr. 4/2017, pp. 29-38, https://www.academia.edu/37845014/Young_Peoples_Understanding_of_Sexual_Health_and_Sexuality_Exploration_of_the_Situation_in_Rwanda [consulté le 01/10/2019]

Jeune Afrique (Soudan F.), *Rwanda – Paul Kagame : « Nous sommes allés au-delà de l'imaginable »*, 01/04/2019, <https://www.jeuneafrique.com/755886/politique/rwanda-paul-kagame-nous-sommes-alles-au-dela-de-limaginable/> [consulté le 01/10/2019]

Joint Action for Bright Future Association [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/Joint-Actions-for-Bright-future-Alliance-522024791625105/> [consulté le 01/10/2019]

Kigali Today, *Homosexuality is not our problem-says president Kagame* [video], 26/09/2016, <https://www.youtube.com/watch?v=j8WgV6IAGAK> [consulté le 01/10/2019]

La Constitution de la République du Rwanda de 2003 révisée en 2015, in *Official Gazette*, n° Special, 24/12/2015, http://www.mininfra.gov.rw/fileadmin/user_upload/aircraft/RWANDA_CONSTITUTION_NEW_2015_Official_Gazette_no_Special_of_24.12.2015.pdf [consulté le 01/10/2019]

Mashable (Dockray H., Villasana D.), *Tomorrow, they'll accept us. Rwandans fight to make their country the safest place in East Africa for LGBTI people*, 18/11/2017, <https://mashable.com/2017/11/18/rwanda-lgbti-activists/?europa=true> [consulté le 01/10/2019]

Ministerie van Buitenlandse Zaken – Nederland, *Thematisch ambtsbericht over mensenrechten en justitie in Rwanda*, 18/08/2016, [https://www.dienstterugkeerentvertrek.nl/binaries/Thematisch%20ambtsbericht%20over%20mensenrechten%20en%20justitie%20in%20Rwanda%20\(augustus%202016\)_tcm49-233785.pdf](https://www.dienstterugkeerentvertrek.nl/binaries/Thematisch%20ambtsbericht%20over%20mensenrechten%20en%20justitie%20in%20Rwanda%20(augustus%202016)_tcm49-233785.pdf) [consulté le 01/10/2019]

Ministry of Health - Rwanda, Rwanda Biomedical Centre (RBC), *Rwanda HIV and AIDS National Strategic Plan 2013-2018. Extension 2018-2020*, 20/03/2017, http://www.rbc.gov.rw/fileadmin/user_upload/stra2019/strategie2019/Rwanda%20Strategic%20Plan%20for%20HIV%20Extended%20to%202020.pdf [consulté le 01/10/2019]

Ministry of Health - Rwanda, Rwanda Biomedical Centre (RBC), *Rwanda National HIV and Viral Hepatitis. Annual Report 2017-2018*, 31/08/2018, http://www.rbc.gov.rw/fileadmin/user_upload/report2019/report2019/Annual%20Report%20for%20HIV%20and%20Viral%20Hepatitis%202017-2018.pdf [consulté le 01/10/2019]

My Right Alliance [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/My-Right-alliance-1830344463924655/> [consulté le 01/10/2019]

My Right Alliance [website], s.d., <https://myrightslgbt.wixsite.com/rwanda/home/> [consulté le 01/10/2019]

My Right Alliance, *Our Lives, Our Struggle. Human Rights abuses testimonies from Rwanda's LGBTI Community*, 07/2018 [reçu par courrier électronique de My Right Alliance le 01/08/2019]

N°04/2012 du 17/02/2012. Loi portant organisation et fonctionnement des organisations non-gouvernementales nationales, in *Official Gazette*, n° 15, 09/04/2012, http://moh.gov.rw/fileadmin/templates/HLaws/Law_Narcotics.pdf [consulté le 01/10/2019]

N° 32/2016 du 28/08/2016. Loi régissant les personnes et la famille, in *Official Gazette*, n°37, 12/09/2016, https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/12/Law_Governing_Persons_and_Family_002_.pdf [consulté le 01/10/2019]

N°68/2018 du 30/08/2018. *Loi déterminant les infractions et les peines en général*, 30/08/2018, in *Official Gazette*, no. Special, 27/09/2018, <http://www.therwandan.com/wp-content/uploads/2018/10/The-New-Rwanda-Penal-Code.pdf> [consulté le 01/10/2019]

N° 01/2012/OL du 02/05/2012. *Loi Organique portant code pénal*, in *Official Gazette*, n° Special, 14/06/2012, https://www.unodc.org/res/cld/document/rwa/1999/penal-code-of-rwanda.html/Penal_Code_of_Rwanda.pdf [consulté le 01/10/2019]

Never Again Rwanda [website], s.d., <http://neveragainrwanda.org/> [consulté le 01/10/2019]

Pink News (Beresford M.), *Ugandan LGBT rights activist arrested in Rwanda*, 13/05/2017, <https://www.pinknews.co.uk/2017/05/13/ugandan-lgbt-rights-activist-arrested-in-rwanda/> [consulté le 01/10/2019]

Quartz Africa (Chutel L.), *An African strongman meeting with the world's most famous lesbian TV host isn't just a photo-op*, 06/06/2018, <https://qz.com/africa/1298383/paul-kagame-meets-ellen-degeneres-and-portia-de-rossi/> [consulté le 01/10/2019]

Radio France internationale (RFI) (Broulard L.), *Au Rwanda, une église évangélique accueille les personnes LGBT*, 23/10/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20191022-rwanda-eglise-evangelique-lgbt> [consulté le 23/10/2019]

Reuters, *Rwandan police arrest prominent Ugandan gay rights activist*, 12/05/2017, <https://www.reuters.com/article/us-rwanda-uganda-lgbt-arrests/rwandan-police-arrest-prominent-ugandan-gay-rights-activist-idUSKBN1881RE?il=0> [consulté le 01/10/2019]

Reuters (Bhalla N.), *Scores of LGBT+ refugees in Kenya slum face homophobic attacks, eviction*, 11/06/2019, <https://af.reuters.com/article/burundiNews/idAFL4N23I3SK?feedType=RSS&feedName=burundiNews> [consulté le 01/10/2019]

Rights for All – RIFA [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/RIFARwanda/> [consulté le 01/10/2019]

Rights For All Rwanda (RIFA) [website], s.d., <https://rifarwanda.org/> [consulté le 01/10/2019]

Rushyashya, *Icyo Abanyarwanda Baba Muri Amerika Bavuza Kuri Serge Ndayizeye Umunyamakuru Wa Radio Itahuka Ya RNC* [Points de vue de Rwandais vivant aux Etats-Unis sur Serge Ndayizeye, journaliste de Radio Itahuka du RNC], 23/11/2016, <http://rushyashya.net/icyo-abanyarwanda-baba-muri-amerika-bavuza-kuri-serge-ndayizeye-umunyamakuru-wa-radio-itahuka-ya-rnc/> [consulté le 01/10/2019]

Rushyashya, *Ubutinganyi (Homosexuals) Buravuzza Ubuhuha Muri RNC* [La prévalence de l'homosexualité au sein du RNC], 13/02/2017, <http://rushyashya.net/ubutinganyi-homosexuals-buravuzza-ubuhuha-muri-rnc/> [consulté le 01/10/2019]

Rushyashya, *Kigali: Ubutinganyi Bwafashe Indi Ntera* [Kigali : L'homosexualité a atteint un autre niveau], 17/03/2017, <http://rushyashya.net/umunyamerika-wumutinganyi-wari-warakoze-ubukwe-numunyarwanda-yapfuye/> [consulté le 01/10/2019]

Rushyashya, *Umunyamerika W'umutinganyi Wari Warakoze Ubukwe N'umunyarwanda Yapfuye* [Un homosexuel américain qui s'était marié avec un Rwandais est décédé], 06/06/2017, <http://rushyashya.net/umunyamerika-wumutinganyi-wari-warakoze-ubukwe-numunyarwanda-yapfuye/> [consulté le 01/10/2019]

Rwanda Biomedical Centre (RBC) e.a., *Estimating the Size of Populations through a Household Survey (ESPHS). Rwanda 2011*, 02/2012, <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR261/FR261.pdf> [consulté le 01/10/2019]

Rwanda Biomedical Centre (RBC) e.a., *Gender Assessment of Rwanda's National HIV Response*, 05/2013, http://www.rbc.gov.rw/IMG/pdf/gender_assessment_report_b5_fin.pdf [consulté le 01/10/2019]

Rwanda Gender Pride [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/pg/rwandagenderpride/> [consulté le 01/10/2019]

Rwanda Gender Pride, *****Urgent ***** [...], 27/03/2019, https://www.facebook.com/rwandagenderpride/posts/635620873546890?_tn=-R [consulté le 01/10/2019]

Rwanda Today, *LGBTI hail govt for law change*, 07/10/2018, <http://rwandatoday.africa/news/LGBTI-hail-govt-for-law-change/4383214-4795594-a91foe/index.html> [consulté le 01/10/2019]

Safe Friendly Society [Facebook profile], s.d., <https://www.facebook.com/SafeFriendlySociety/> [consulté le 01/10/2019]

Safe Friendly Society [website], s.d., <http://planetromeofoundation.ga/safe-friendly-society/> [consulté le 01/10/2019]

Seronet (Cyuzuzo B.), *LGBT au Rwanda : un obstacle à la santé ?*, 13/08/2017, <https://seronet.info/article/etre-lgbt-au-rwanda-un-obstacle-la-sante-79010> [consulté le 01/10/2019]

Stop Homophobie (Grand C.), « *L'Homosexualité n'est pas la préoccupation du Rwanda* », selon le Président Paul Kagame, 26/09/2016, <https://www.stophomophobie.com/lhomosexualite-nest-pas-la-preoccupation-du-rwanda-souligne-le-president-paul-kagame/> [consulté le 01/10/2019]

Têtu via Association d'aide, de défense homosexuelle, pour l'égalité des orientations sexuelles (ADHEOS), *Au Rwanda, les gays et lesbiennes ne deviendront pas des criminels*, 04/01/2010, <http://www.adheos.org/au-rwanda-les-gays-et-lesbiennes-ne-deviendront-pas-des-criminels> [consulté le 01/10/2019]

Têtu, *Frédéric Noy expose le quotidien des LGBT en Afrique de l'Est*, 09/09/2016, <https://tetu.com/2016/09/09/frederic-noy-expose-quotidien-lgbt-afrique-de-lest/> [consulté le 01/10/2019]

Têtu, *Russie, Chine et Iran ont voulu virer l'expert LGBT à l'ONU*, 24/11/2016, <https://tetu.com/2016/11/24/onu-expert-lgbt/> [consulté le 01/10/2019]

The Center Against Religious Extremism (TWCARE) (Wilson B.), *Embattled Homophobic President of Burundi Tied To Anti-Gay New Apostolic Reformation*, 12/06/2015, <https://twocare.org/anti-gay-nar-backs-embattled-president-of-burundi/> [consulté le 01/10/2019]

The Chronicles (Cyiza T.), *Football Coach Accused of Homosexuality is Back in Court Again*, 06/03/2019, <https://www.chronicles.rw/2019/03/06/football-coach-accused-of-homosexuality-is-back-in-court-again/> [consulté le 01/10/2019]

The Chronicles (Cyiza T.), *Parliament Dismisses Petition Alleging Homosexuality, Torture In Prisons*, 28/05/2019, <https://www.chronicles.rw/2019/05/28/parliament-dismisses-petition-alleging-homosexuality-torture-in-prisons/> [consulté le 01/10/2019]

The East African (Mwijuke G.), *Rwanda's gays allege silent discrimination*, 16/05/2014, <https://www.theeastafrican.co.ke/rwanda/News/Rwanda-s-gays-allege-silent-discrimination-/1433218-9v13fz/index.html> [consulté le 01/10/2019]

The East African (Mwijuke G.), *The pain of being a homosexual in Rwanda*, 31/05/2014, <https://www.theeastafrican.co.ke/rwanda/News/The-pain-of-being-a-homosexual-in-Rwanda-/1433218-2332484-aorclgz/index.html> [consulté le 01/10/2019]

The East African (Gahigi M.), *HIV prevalence among female sex workers, gays rises: Report*, 07/08/2015, <https://www.theeastafrican.co.ke/rwanda/News/HIV-prevalence-among-female-sex-workers-gays-rise/1433218-2824128-3qcibp/index.html> [consulté le 01/10/2019]

The Hague Centre for Strategic Studies (HCSS), *LGBT in Armed Forces 2014*, 20/02/2014, <http://projects.hcss.nl/monitor/88/> [consulté le 01/10/2019]

The New Times (Muramila G.) via Factiva, *Homosexuality Moral Genocide, Says Kolini*, 26/02/2007, <https://global.factiva.com/> [consulté le 01/10/2019]

The New Times, *Homosexuality in Rwanda? Yes, it lives*, 11/03/2008, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/2952> [consulté le 01/10/2019]

The New Times, *Paradox created by Christians who embrace homosexuality*, 02/07/2008, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/4357> [consulté le 01/10/2019]

The New Times, *Legalizing homosexuality would be opening a Pandora box*, 17/05/2009, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/86672> [consulté le 01/10/2019]

The New Times (Musoni E.), *Rwanda: Govt Cannot Criminalise Homosexuality – Minister*, 19/12/2009, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/14747> [consulté le 01/10/2019]

The New Times, *Homosexuality: biological, the legal, spiritual and social issues*, 30/01/2010, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/80922> [consulté le 01/10/2019]

The New Times, *Anglican Archbishop-elect vows to fight gay marriage*, 30/09/2010, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/24505> [consulté le 01/10/2019]

- The New Times, *The irony of Homosexuality in Africa*, 18/12/2011, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/85568> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times, *The rise of same-sex relationships*, 05/01/2012, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/99225> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Opobo M.), *To be or not to be gay*, 10/03/2014, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/110204> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Mbonyinshuti J. A.), *Kaboneka rallies youth on security, development*, 27/08/2014, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/234> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Byumvuhore F.), *Rwanda celebrates International Human Rights Day*, 10/12/2016, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/206137> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Asiimwe G.), *AS Kigali Women FC sack Nyinawumuntu*, 06/03/2017, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/208612> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Kwizera M.), *The perils of criminalization*, 27/04/2019, <https://www.newtimes.co.rw/opinions/perils-criminalisation> [consulté le 01/10/2019]
- The New Times (Karemera D.), *Nyamirambo: The social hub that never goes to sleep*, 31/10/2014, <https://www.newtimes.co.rw/section/read/182530> [consulté le 01/10/2019]
- UHAH - The East African Sexual Health and Rights Initiative, *Changing faces changing space VI. Conference report. Creating a just resistance: Our struggles, our strides*, s.d., <https://sxpolitics.org/wp-content/uploads/2018/02/CFCS-VI-Report-ENG.pdf> [consulté le 01/10/2019]
- UHAH - The East African Sexual Health and Rights Initiative (Iradukunda I., Odoyo R.), *Agaciro. Une analyse de paysage des droits humains des communautés des professionnels du sexe et LGBT au Rwanda*, 2016, https://globalphilanthropyproject.org/wp-content/uploads/2016/03/Rwanda-Baseline_FRE.pdf [consulté le 01/10/2019]
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Glossary of Key Sexual Orientation and Gender Identity-Related Terms*, 22/09/2010, <http://www.refworld.org/pdfid/4cff9a8f2.pdf> [consulté le 12/01/2015]
- United Nations Human Rights Council, *36/... The question of the death penalty*, 22/09/2017, https://ilga.org/downloads/HRC36_resolution_question_death_penalty.pdf [consulté le 01/10/2019]
- United States Agency for International Development (USAID), *Laterite, Gender and Social Inclusion Assessment*, 11/12/2018, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Gender_and_Social_Inclusion_Assessment_Final_Report_20181211.pdf [consulté le 01/10/2019]
- United States Department of State (USDOS), *Country Reports on Human Rights Practices for 2015: Rwanda*, 13/04/2016, <https://2009-2017.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252717> [consulté le 01/10/2019]
- United States Department of State (USDOS), *2016 Country Reports on Human Rights Practices: Rwanda*, 03/03/2017, <https://www.state.gov/reports/2016-country-reports-on-human-rights-practices/rwanda/> [consulté le 01/10/2019]
- United States Department of State (USDOS), *2017 Country Reports on Human Rights Practices: Rwanda*, 20/04/2018, <https://www.state.gov/reports/2017-country-reports-on-human-rights-practices/rwanda/> [consulté le 01/10/2019]
- United States Department of State (USDOS), *2018 Country Reports on Human Rights Practices: Rwanda*, 13/03/2019, <https://www.state.gov/reports/2018-country-reports-on-human-rights-practices/rwanda/> [consulté le 01/10/2019]
- United States Embassy Kigali, *Civil Society Advocates Against Criminalizing Homosexuality And Prostitution*, 24/11/2009, https://wikileaks.org/plusd/cables/09KIGALI783_a.html [consulté le 01/10/2019]
- United States Embassy Kigali, *Ministry Of Health Lobbies Against Anti-homosexuality Legislation*, 16/12/2009, <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=09KIGALI860> [consulté le 01/10/2019]

United States Embassy Kigali, *Trends In Rwanda Pertaining To Sexual Orientation And Gender Identity*, 31/12/2009, https://wikileaks.org/plusd/cables/09KIGALI896_a.html [consulté le 01/10/2019]

United States Mission to International Organizations in Geneva, *Over 80 Nations Support Statement at Human Rights Council on LGBT Rights*, 22/03/2011, <https://geneva.usmission.gov/2011/03/22/lgbtrights/> [consulté le 01/10/2019]

Voice of America (VOA) (Eirasam H.), *Rwandan LGBT Community Steps Out of Shadows*, 27/04/2017, <https://www.voanews.com/gallery/rwandan-lgbt-community-steps-out-shadows> [consulté le 01/10/2019]